

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de quiconque ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent cela rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world directly from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's King and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 20 novembre 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELAIR 3361

Rédaction : BELAIR 2984

Gérant : BELAIR 3361

Les Alliés avancent sur tout le front de l'ouest

Deux campagnes qui méritent aide et sympathie

Leurs suites nécessaires

Les deux campagnes qui viennent simultanément de s'engager : celle dite des Dix sous pour l'enfance abandonnée et celle de la Ligue antituberculeuse, devraient nous rappeler à l'une des plus dures, des plus cruelles réalités qui soient.

La guerre est une terrible chose et jamais on ne l'a pu mieux sentir qu'en ces temps où l'humanité offre l'un des plus spectaculaires de son histoire.

Mais les ravages de la guerre sont voyants, ils frappent tous les yeux. Ceux d'une maladie comme la tuberculose, ou des défaillances morales qui entraînent l'abandon des petits, attirent beaucoup moins l'attention. Ils font tellement partie de la trame de la vie quotidienne qu'on risque de finir par ne les plus trop remarquer.

Et, pourtant, si l'on se donne la peine de regarder plus loin que la surface des choses, on s'aperçoit vite que, de tous ces maux, ce n'est peut-être pas la guerre qui est la pire encore. Les ravages de la guerre, pour effroyables qu'ils soient, sont forcément limités dans le temps. Ce cauchemar aura une fin. Tandis que la tuberculose, si on ne lui oppose une vigoureuse et systématique résistance, poursuivra indéfiniment son œuvre de ruine. Il en sera de même du douloureux état de choses dont sont victimes des milliers de petits êtres innocents. Et les ravages de la guerre ne peuvent manquer d'avoir leur contrepoint sur ces deux situations. Ceux qui auront trop souffert là-bas seront pour la tuberculose des proies plus faciles. Et, malheureusement, il serait plus qu'audacieux d'affirmer que la guerre aura sur les mœurs un effet de haute bienfaisance.

Il y a donc toutes les raisons du monde d'appuyer à fond la campagne des Dix sous et celle de la Ligue antituberculeuse.

Mais, comme l'ont fait les orateurs qui ont lancé ces campagnes, il faut regarder au-delà de leur objet immédiat. Fournir à la Ligue antituberculeuse le moyen de poursuivre son œuvre de dépistage, de repérer ceux qui sont atteints sans le savoir et qui restent guérissables; fournir à la Société d'Adoption le moyen d'améliorer la situation d'un certain nombre de petits, c'est fort bien.

Mais il faut aller plus loin. Il faut se rappeler que de pareils états de choses ne sont pas des produits spontanés, qu'ils ont leurs causes plus ou moins lointaines et que

c'est à la suppression de ces causes qu'il faut en définitive tendre.

Mgr l'Archevêque et le maire de Montréal ont particulièrement signalé l'autre soir à la radio les ravages du logement insalubre et insuffisant. Le Premier Ministre de la Province a eu des accents d'une aussi directe éloquence. Tout cela est assez familier à nos lecteurs anciens. Notre vieil ami Dupire s'était fait une spécialité de ces questions d'hygiène et de médecine; il s'était, autant que les forces humaines le pouvaient permettre, intéressé à tous les problèmes qui se rattachent à la vie physique et morale des nôtres, et l'on n'a pas oublié les articles presque innombrables qu'il consacra au problème du logement comme aux soins des petits. Dès les premières heures du journal, M. Bourassa, esprit réaliste et que les soucis de la politique générale n'empêchaient pas de voir les détails de l'humaine vie quotidienne, avait engagé la bataille pour l'amélioration du logement. Certains se souviennent peut-être encore d'une grande réunion publique où il présenta aux auditeurs du Gesù l'un des spécialistes du mouvement, M. le Dr Emile Nadeau, de Québec.

Tout ce qui a pu être fait dans le passé, et par les bonnes volontés les plus diverses, n'empêche point, malheureusement, que la situation ne reste douloureuse. L'accroissement, si rapide, de la population montréalaise n'est pas, on le comprend, de nature à diminuer les difficultés de la situation.

Un double devoir s'impose donc : 1° répondre à l'appel qu'adressent au public les promoteurs des campagnes actuelles, c'est l'affaire de quelques jours; 2° s'employer à supprimer les causes des maux dont l'on constate aujourd'hui les douloureuses conséquences. Et c'est une tâche que l'on pourrait presque qualifier de permanente.

Il y a là de la besogne pour de longues années à venir. Il serait odieux, est-il besoin de le répéter? de prétendre que rien ne s'est fait dans le passé; il serait absurde de ne pas constater qu'il reste énormément à faire.

A ces deux tâches, l'immédiate et la lointaine, attachons-nous avec décision, avec méthode et ténacité.

Le sujet est de ceux sur lesquels il faudra souvent revenir.

20-XI-44

Omer HEROUX

Choses d'Ottawa

Les relations de M. King et du général McNaughton

Comment M. King a réhabilité l'homme qu'il avait sacrifié il y a un an — Le morcellement de notre armée — Le travail du général McNaughton pendant l'entre-deux-guerres

(par Pierre Vigant)

Le général A. G. L. McNaughton est devenu un grand homme pour le premier ministre Mackenzie King et les libéraux orthodoxes. Depuis qu'il a succédé au colonel Ralston comme ministre de la Défense nationale, les libéraux de la stricte observance l'acclament comme un grand soldat, invoquent son témoignage comme celui de la plus haute autorité militaire du pays. Ce tribut d'hommages des ministériels à l'ancien commandant en chef de l'armée canadienne est de nature à faire oublier qu'avant de l'appeler comme son principal collaborateur à une crise de crise, M. King avait apparemment sacrifié le général McNaughton dans des circonstances qui sont demeurées assez mystérieuses.

On est assez peu fixé sur la nature et l'intimité des relations entre le général McNaughton et le premier ministre. Il est cependant un certain nombre de faits de notoriété publique qu'il ne sera pas sans intérêt de repasser pour tâcher de comprendre la position de ces deux hommes qui dominent actuellement la scène politique.

Le général A. G. L. McNaughton est un savant en même temps qu'un militaire. A venir jusqu'à ces dernières semaines, il s'était tenu à l'écart de toutes les luttes politiques, mais il était tenu pour un conservateur. Pendant les premières années de son mandat, sous le régime Bennett que se place la principale étape de sa carrière, sa nomination au poste extrêmement important de directeur du Conseil national des recherches.

Le général A. G. L. McNaughton est un savant en même temps qu'un militaire. A venir jusqu'à ces dernières semaines, il s'était tenu à l'écart de toutes les luttes politiques, mais il était tenu pour un conservateur. Pendant les premières années de son mandat, sous le régime Bennett que se place la principale étape de sa carrière, sa nomination au poste extrêmement important de directeur du Conseil national des recherches.

Au début de la guerre actuelle, le gouvernement de M. King l'a choisi comme commandant en chef de l'armée canadienne outre-mer. On ne sait pas bien si le premier ministre a simplement obéi aux avis de ses conseillers militaires qui lui auraient désigné le général McNaughton comme le plus compétent de nos officiers canadiens ou s'il l'a nommé parce qu'il le connaissait bien personnellement et qu'il avait en lui une confiance particulière.

Pendant les premières années, l'actuel ministre de la Défense nationale a paru jouir d'un très grand prestige au Canada et à l'étranger. On n'a eu que des éloges pour la façon dont il dirigeait l'entraînement de l'armée expéditionnaire canadienne, pour la confiance et l'affection qu'il avait su inspirer aux officiers comme aux hommes de troupe. On a

(suite à la dernière page)

L'actualité

Le cafard

(par Edouard BIRON)

Larousse, guide des écoliers... de nos journalistes, donne de ce mot deux définitions; au propre — si l'on peut dire — c'est le synonyme de blague; au figuré, cela signifie : idées noires. Il se peut que le premier sens, tout comme la bestiole polémique à laquelle il s'applique, ait engendré le second. Le cafard-insecte n'est-il pas, en effet, le cauchemar des ménagères soucieuses de la propreté de leur logis, et, comme tel, susciteur d'idées noires?

Dans ses Souvenirs de prison, Jules Fournier, de regrettable mémoire, qui trouva l'occasion de traiter de ce sujet, ne prend pas les choses tellement au tragique, tant s'en faut. Avec cette verve dont on ne trouve pas l'égal aujourd'hui, et mieux que ne l'eût pu faire l'entomologiste le plus coté, il décrit les mœurs de ces gentils orthoptères qui prennent leurs ébats sur le parquet et leur témoignent un intérêt si vif que, ma parole! il nous rend presque sympathiques. A vrai dire, notre pauvre camarade n'avait guère d'autres amis pour égayer (?) sa sombre solitude!

J'aurais une envie folle de raconter, pendant que j'y suis, pour l'édition de ces jeunes qui le pourraient ignorer, les circonstances qui entourèrent l'arrestation de Fournier. Cela prêterait à des comparaisons auxquelles l'actualité conférerait un singulier relief. Mais puisque les comparaisons sont odieuses, autant vaut s'en abstenir. Parlons plutôt du cafard selon son signification, de celui qui harcèle sa proie et ne lui accorde de répit que pour reprendre plus fermement ensuite son étreinte. Je suis sûr que tous les tyrans ont subi ces temps-ci sa tyrannie opiniâtre, sans voir le jour où il va me lâcher. Les causes? Oh! elles sont multiples: l'hiver imminent et son triste cortège (air connu), la politique, les taxes, l'ambiance d'un monde déséquilibré, la mentalité antienne, les pirotechniques mal réussies des faux clowns, tout le monde ne possède pas l'habileté qu'il faut pour "lomber debout" — enfin, que sais-je?

Si l'on avait au moins le loisir, quand survient une attaque de cette neurasthénie-miniature, de se confiner dans la "splendide isolation" si chère aux Anglais, ce serait de mise; mais, l'on rancônerait seul ses idées sombres et elles mourraient peut-être de leur belle mort. Mais non; au plus creux de la dépression, l'on fait toujours quelque rencontre importune, sinon exaspérante. Ce fut moi, car, et l'épreuve prit la figure de Gaudiose Latendresse, membre militant de l'Archiconfrérie des dispensateurs de consolations non sollicitées. Il n'eut pas aussitôt appris mon mal, que je lui avais imprudemment dévoilé, qu'il commença à m'embrasser de ses maximes-clichés. "Pense donc aux plus malheureux que toi; aux infirmes, aux déçus, aux

(suite à la dernière page)

M. Zéphyrin Hébert

L'un des hommes d'affaires les plus en vue de Montréal, M. Zéphyrin Hébert, vient de disparaître presque octogénaire, après une assez longue maladie.

M. Hébert appartenait à la seconde génération d'hommes d'affaires de sa famille. Il était fort instruit et s'intéressait à toute la vie canadienne, dans laquelle il a joué un rôle considérable.

Le Devoir a de particulières raisons de garder un fidèle et reconnaissant souvenir au regretté défunt. Nous prions la famille Hébert d'agréer dans son grand deuil nos très respectueuses condoléances.

Bloc-notes

(Par O. H. et Louis Robillard)

Nouveaux académiciens

L'Académie française est en train de se réorganiser. La mort, tout au long de la guerre, a creusé d'assez nombreux vides dans ses rangs. Aussi bien n'accédait-on d'habitude à l'Académie qu'à un âge assez mûr. Pendant la guerre, on n'avait fait aucune nomination et l'on se demandait s'il serait possible avant quel temps de faire des choix nouveaux. On a fini par résoudre dans l'affirmative ce problème de procédure et l'on a, dans la première quinzaine d'octobre, rempli trois des onze vacances qui existaient.

Les trois nouveaux académiciens ont, comme il convient, une réputation mondiale. Le Prince Louis de Broglie est, de l'avis de tous, l'un des grands physiciens de l'univers. Le Docteur Pasteur Valléry-Radot, petit-fils de Pasteur, est professeur à la Faculté de médecine. Il a été, parait-il, l'un des organisateurs de la résistance dans le monde médical. M. André Siegfried est un éminent politique de grande réputation.

Nous avons de particulières raisons de souligner l'élection de M. Siegfried car il s'est, depuis longtemps, et beaucoup, intéressé aux choses du Canada. Son premier livre sur notre pays : Le Canada : les deux races, date de plus de quarante ans. C'est l'un des grands efforts qu'on ait faits pour comprendre le problème canadien. Le dernier, le Canada, puissance internationale, est un peu antérieur à la guerre.

M. Siegfried a consacré nombre d'études aussi à l'Angleterre, aux Etats-Unis, à la Nouvelle-Zélande, sans compter quelques volumes sur la France elle-même.

Le nouvel académicien est le fils

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Quand on est assuré de n'y point aller, il y a une souveraine élégance à envoyer les autres à la boucherie, surtout quand on joue à la mère des Gracques, avec les fils des autres.

De nouveaux certains journaux publient d'interminables séries de lettres pour la conscription. Serait-ce la même équipe qui a servi pour les "zoot suiters"?

Un journaliste du Windsor Star dit de M. T.-D. Bouchard qu'il "ne peut pas être le seul bon et brave homme dans le Québec". Qui sait? Il est peut-être comme ce soldat célèbre dont la mère s'écriait avec admiration : "De tout le régiment, il était le seul qui avait le pas correct!"

On parle de nouveau d'un Centre civique à construire à Montréal; ce serait un vaste édifice où se donneraient les concerts et se tiendraient les grands comices.

Ce terme "Centre civique" est pourtant une monstruosité linguistique; ces deux mots ainsi accolés jurent de se trouver ensemble.

Le civisme n'est-il pas le zèle du bon citoyen pour l'intérêt public ou municipal?

Au sens strict, un Centre civique serait donc le lieu où le zèle pour la chose municipale se manifeste avec le plus d'intensité.

Selon cette acception, qui est la véritable, le Centre civique tout trouvé est l'hôtel de ville, au Champ de Mars.

Les promoteurs d'un Centre civique appelé tel donnent l'impression de vouloir construire un nouvel hôtel de ville. C'en est sûrement pas leur intention.

20-XI-44

Choses d'hier

et d'aujourd'hui

"Peu de gens sont assez sages pour prêter le blâme à leur est le louange qui les trahit."

LA ROCHEFOUCAULD

Les troupes françaises ont atteint le Rhin par la trouée de Belfort — Trois armées à l'assaut dans la plaine de Cologne — Déclaration des évêques catholiques des Etats-Unis sur le projet d'organisation internationale — Pas de concessions déraisonnables à la force — Un pays ne doit pas être jugé dans sa propre cause — Etablissement d'un vrai tribunal international — Respect des droits de la personne humaine et de la famille

C'est dans le secteur d'Aix-la-Chapelle que l'offensive alliée du front de l'ouest a remporté ses plus importants succès depuis samedi. Trois armées participent à cet assaut, — les 1ère et 9e armées étatsuniennes et la 2e armée britannique; elles avancent dans la plaine de Cologne sur un front de 15 milles.

Les 2e armée et 9e armée ont chassé l'ennemi de Geilenkirchen, un bastion-clé de la ligne Siegfried, et occupent de 2,000 à 3,000 verges au nord et au nord-est de la ville, sur la route qui conduit à Munchen-Gladbach; les troupes alliées continuent de progresser au-delà de Geilenkirchen malgré une vigoureuse résistance de l'ennemi; elles ont pris Suggest, à un mille au nord-est, et Tripsdrath, à deux milles au nord. C'est l'infanterie de la 9e armée et des chars de la 2e qui ont fait le siège de Geilenkirchen et réussi ce que les commentateurs disent être une "opération militaire parfaite"; puis les unités de la 2e armée ont avancé au nord-est et ont pénétré plus de sept milles à l'intérieur de la frontière allemande avant d'être forcées de ralentir par la défense plus énergique de l'ennemi. Il semble que dans ce secteur l'ennemi ait reçu des renforts et contre-attaque vigoureusement.

Geilenkirchen est une ville de 30,000 habitants, à 12 milles au nord d'Aix-la-Chapelle; c'est le bastion nord d'une ligne de défense qui fermait l'entrée de la plaine de Cologne. Sa chute a entraîné aussi la prise de la région industrielle de la vallée de la Wurm. Toutefois Geilenkirchen n'est qu'à la lisière extérieure de la ligne Siegfried. A cet endroit, la ligne fortifiée a environ 20 milles de largeur; il reste encore 15 ou 20 milles avant le Rhin; puis de l'autre côté du Rhin il y a encore une zone de fortifications de dix milles de largeur environ. Des unités blindées de la 9e armée ont atteint Durbosler, Sleiden, Kinweiler, Saint-Joris et Freilidenhoven.

Un peu plus au sud, vis-à-vis Aix-la-Chapelle, la 1ère armée étatsunienne a pénétré plus avant dans la ligne Siegfried; elle a avancé de quatre milles vers l'est hier, et a pris un tronçon de la grande route Adolf-Hitler qui a six traverses; elle a atteint la banlieue d'Eschweiler, à sept milles au nord-est d'Aix-la-Chapelle; cette avance jusqu'à Eschweiler, ville de 50,000 âmes, s'est produite presque sans combat au cours d'une attaque nocturne. Une dépêche de Stockholm affirme sur la foi d'une communication de Berlin, que dans cette zone 200,000 fantassins étatsuniens, appuyés par un millier de chars sont parvenus à la moitié de la ligne Siegfried. La 1ère armée a aussi pris Hamich, à 8 milles et demi à l'est d'Aix-la-Chapelle, ainsi que la crête de Hamich, d'où les Allemands observaient les mouvements des troupes alliées.

Au nord du front, la 2e armée britannique a avancé de 4,000 verges à l'est de la route de Helden-Meijel, sans rencontrer de résistance, et n'est qu'à 8,000 verges de la ville de Venlo, sur la frontière hollandaise. Des unités de reconnaissance ont atteint la Meuse à Kessel, dans le sud-est de la Hollande, à trois milles de la frontière allemande.

La 3e armée étatsunienne a complètement encerclé Metz, et a chassé les Allemands d'un tiers de cette forteresse. D'autres unités de cette armée ont pénétré en territoire allemand. Des unités mécanisées ont atteint la banlieue de Kesseling, à trois milles à l'intérieur de l'Allemagne et à la même distance à l'ouest de la Sarre. Une autre colonne a avancé d'un mille au nord de la frontière franco-allemande, et à un mille à l'est de la frontière Allemagne-Luxembourg. La 7e armée étatsunienne, qui occupe un front de 50 milles au sud de la 3e armée, a aussi gagné du terrain et a dépassé la ville de Blamont, qui est à 40 milles à l'ouest de Strasbourg.

Tout au sud du front, la 1ère armée française a enfoncé les positions allemandes près de la frontière suisse et est entrée en Alsace. Hier soir, les troupes françaises sont entrées dans la ville de Belfort et les combats de rue y sont acharnés. Les Français ont pris le fort du mont Vaudouis, à 4 milles au sud-ouest de Belfort; ils ont avancé de 10 milles à l'est dans la trouée de Belfort et ont pris Dannemarie, Suarce et Seppois-le-Haut. Une dépêche de cet avant-midi venant des quartiers généraux suprêmes alliés, confirme que les troupes françaises ont atteint le Rhin, ce qui ferait une avance de 19 milles depuis hier soir.

Sur presque tout le front de l'ouest les Allemands combattent avec la même détermination qu'en Normandie; ils cherchent à tenir chaque pied de terrain, qu'il ait ou non une importance stratégique.

PRINCIPES DE PAIX

L'épiscopat catholique des Etats-Unis a exprimé samedi ses vœux sur la paix. La déclaration a été publiée à l'issue de la réunion annuelle de la "National Catholic Welfare Conference", et est signée par les dix archevêques et évêques qui composent le conseil d'administration de cette conférence. La déclaration porte sur le projet d'organisation internationale établi à Dumbarton-Oaks, et constitue une réponse à l'invitation faite par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis aux dirigeants des groupes nationaux d'exprimer leurs opinions sur ce projet.

Les auteurs de la déclaration affirment d'abord qu'il faut écarter tout sentiment de haine dans l'établissement de la paix, et qu'une paix juste et durable ne peut venir que d'une vue réaliste des choses, d'une conception claire de la loi morale, de la reconnaissance de Dieu, auteur de cette loi, et aussi de la reconnaissance du fait que l'humanité est une, au-delà des distinctions nationales.

La première qualité de la paix, c'est la justice, et les évêques commencent par affirmer qu'il faudra mettre en application, sans réserve et sans équivoque,

les principes de la Charte de l'Atlantique; qu'il faudra aider les nations abattues à reconstituer leurs institutions économiques, sociales et politiques. "Si la justice est compromise, dit la déclaration, si l'on fait à la force des concessions déraisonnables, les pays accablés conserveront dans leur sein des griefs qui mettront la paix du monde en danger. . . Aucune organisation internationale ne sera capable de maintenir une paix déloyale et injuste."

Dans l'organisation des relations internationales des peuples indépendants, les évêques répudient la politique fondée sur la domination des grandes puissances ("power politics"), avec ses sphères d'influence, son jeu d'équilibre et le recours à la guerre comme moyen de résoudre les différends internationaux. Le droit international, affirment-ils, doit gouverner les relations internationales. La force doit être subordonnée au droit. Pour la préservation d'une paix juste et la coopération internationale, il faut une institution internationale fondée sur la reconnaissance d'une obligation morale, et non sur la seule force d'un traité. Le bien commun de chaque pays est inséparable du bien commun de la communauté internationale.

Pour cela, il faut que l'institution internationale soit universelle. Les évêques disent que si la Société des Nations n'a pas réussi, c'est, entre autres raisons, parce que certains pays n'ont pas reconnu leur devoir de travailler au bien commun du monde. Dans la société internationale doivent trouver place, compte tenu de l'égalité fondamentale des droits, toutes les nations, grandes et petites, fortes et faibles. Sa constitution doit être démocratique et s'il est raisonnable d'établir un conseil de sécurité composé d'un nombre limité de pays, ce conseil ne doit pas être un instrument de domination impérialiste par quelques nations puissantes et devant ce conseil chaque pays doit se trouver dans une situation conforme à ses droits et non à sa puissance. Il ne doit permettre à aucune nation d'être jugé dans sa propre cause.

Comme on peut en juger par ces extraits de leur déclaration, les évêques touchent aux points les plus litigieux, et font des applications directes et pratiques des principes qu'ils préconisent. L'affirmation du début qu'il ne faut pas faire de concessions déraisonnables à la force, ne peut manquer de faire penser à la brûlante question polonaise. De même cette dernière note sur le fait qu'un pays ne doit pas être jugé dans sa propre cause fait penser au principal échec de Dumbarton-Oaks, quand la Russie a refusé de renoncer à son droit de veto (au sujet de l'emploi de la force armée internationale contre un agresseur) même dans le cas où elle serait elle-même accusée d'agression.

Au point de vue économique, la déclaration porte que dans la promotion de la coopération internationale, la future société des nations devra garantir aux pays faibles et pauvres les avantages économiques dont ils ont besoin pour assurer à leur population un standard de vie raisonnable, et elle devra aussi empêcher le contrôle monopolisateur égoïste des matières premières qui sont nécessaires à la stabilité économique d'autres pays. De même les pays ont des obligations réciproques : nul ne doit se désintéresser du chômage qui sévit dans un pays voisin; les pays riches en ressources naturelles et ceux qui sont riches en génie inventif doivent tenir compte des besoins raisonnables des autres pays.

Dans cette future société des nations il faudra un tribunal mondial pour juger les différends entre pays. Les évêques estiment que l'autorité de ce tribunal ne devra pas être seulement consultative, mais strictement judiciaire. Pour assurer cela, ils ajoutent qu'il faudra élaborer et codifier le droit international. Le Cour mondial, disent-ils, doit avoir le pouvoir de rendre des décisions, et de les communiquer à l'organisation internationale pour exécution; il serait inutile d'établir une Cour mondiale si elle n'a pas le droit d'exiger l'exécution de ses décisions, ou si cette exécution est soumise à la discrétion de l'organisation internationale. L'arbitrage obligatoire des conflits internationaux qui menacent la paix du monde marquerait un progrès dans les relations internationales.

La dernière partie de la déclaration porte sur le droit naturel de la personne humaine. L'organisation internationale ne doit jamais violer la souveraineté des nations, mais doit la sauvegarder et la défendre; mais la souveraineté nationale ne doit pas permettre à un pays d'échapper à ses obligations dans la communauté internationale. Bien plus, à l'intérieur de l'Etat la souveraineté nationale est limitée par les droits innés des personnes et des familles. L'idéologie qui guide une nation dans sa vie interne est quelque chose qui intéresse la communauté internationale. Rejeter ce principe équivaut à soutenir que la violation des droits innés de la personne humaine dans un pays par son propre gouvernement n'a aucune relation avec la paix du monde.

Comme conséquence, les évêques affirment que l'organisation internationale doit exiger de ses membres que chaque pays garantisse en droit et respecte en fait les droits des personnes, des familles et des minorités dans leur vie civile et religieuse. Car si un pays refuse d'accorder à sa population la jouissance des droits innés de la personne humaine, on ne peut pas compter sur lui pour contribuer au maintien de la paix; un tel pays poursuivra sa propre politique internationale égoïste, tout en affirmant des lèvres qu'il est disposé à coopérer dans le domaine international.

Cette déclaration de l'épiscopat catholique des Etats-Unis ne manquera pas d'exercer une grande influence chez nos voisins; les premiers commentateurs des correspondants et des journaux laissent voir que ces idées fermes et courageuses y rencontrent l'adhésion d'un courant d'opinion considérable même chez les non-catholiques. — Paul SAURIOL

20-XI-44

La Commission des écoles de Montréal présente son rapport

Les grandes lignes pour la période financière du 1er juillet 1943 au 30 juin 1944

A leur assemblée du 17 novembre 1944, les Commissaires ont adopté unanimement, après en avoir pris connaissance, le rapport de M. Roméo Delcourt, trésorier, pour la période financière du 1er juillet 1943 au 30 juin 1944, dûment certifié par MM. Maheu, Noël et Benoît, comptables agréés, vérificateurs.

Les divers états, relevés, tableaux et le bilan consolidé arrêtés au 30 juin 1944 sont commentés dans une lettre du trésorier de laquelle nous citons les extraits suivants:

Revenus et dépenses

Le budget de l'année scolaire 1943-1944 était adopté à une séance régulière de la Commission, tenue le 12 juillet 1943; le déficit était alors estimé à \$1,290,003.49, bien que l'on ait tenu compte dans les prévisions, d'une somme de \$550,738.67, part revenant à notre Com-

mission, du montant total de \$700,000 de contribution additionnelle volontaire votée par la Cité de Montréal, à même son budget de l'année 1943-44, en faveur des commissions scolaires catholique et protestante; le montant a, de fait, été encaissé.

Un octroi au montant de \$1,240,000 versé à notre Commission par le gouvernement de la province, pour venir en aide à l'enseignement d'un degré supérieur au primaire élémentaire, nous a permis de terminer l'exercice 1943-44 avec un surplus de \$5,050.44, comparé à un déficit prévu de \$1,290,003.49.

Au 30 juin 1944, les surplus accumulés des années 1941-42, 1942-43 et 1943-44 s'élevaient à \$30,111.18, à reporter au budget de l'année 1944-45.

Ci-après l'état comparatif des estimés budgétaires et du résultat des opérations de l'année:

	Budget	Rapport financier	Augmentation du déficit prévu	Diminution du déficit prévu
DÉPENSES				
Frais d'enseignement	\$4,696,265.72	\$4,701,544.63	\$5,278.91	
Frais d'entretien	853,349.23	853,349.23		
Loyers et indemnités	103,960.76	107,027.84	3,067.08	
Intérêts et amortissements	3,150,953.24	3,107,568.60		43,384.64
Autres frais d'administration	508,566.13	520,834.92	12,268.79	
	\$9,283,117.08	\$9,290,325.20	\$7,208.12	\$43,384.64
REVENUS				
Ordinaires	\$7,442,374.92			
Extraordinaires — contribution additionnelle volontaire de la Cité de Montréal	550,738.67	\$7,993,113.59	\$550,738.67	
Déficit prévu	\$1,290,003.49			
Diminution nette du déficit prévu		\$1,295,053.93		
Surplus de l'année 1943-1944	\$5,050.44	\$5,050.44	\$1,345,948.51	\$1,345,948.51

Gratification

Le supplément "gratification de vie chère" versé par la Commission à son personnel, au cours de l'année 1943-1944, suivant la résolution adoptée le 28 juin 1943, s'est élevé à la somme de \$242,647.50 comparativement au montant de \$244,191.13 versé l'année précédente, formant un total pour les deux exercices de \$486,838.63.

Conformément aux résolutions IV et V adoptées aux séances des 29 mars et 12 mai 1944, la Commission a également versé à son per-

sonnel laque attaché à l'enseignement d'une façon permanente, pour les années à son service, comme laque, y compris les années au service de la Commission, les gratifications suivantes:

a) de 10 à moins de 16 ans révolus, gratification de \$30; b) de 16 à 20 ans révolus, gratification de \$50; c) pour plus de 20 ans révolus, par année additionnelle, gratification de \$10.

La proportion de ces gratifications payées aux personnes dont le traitement était inférieur à \$4,000, pour la période du 1er janvier au 30 juin 1944, s'établit à \$48,588.

Statistiques scolaires

Tableau comparatif des statistiques pour les deux dernières années scolaires; ces divers renseignements ont été fournis par la direction des études et par le service des statistiques:

Fréquentation: 1942-1943, 101,050 élèves; 1943-1944, 101,136 élèves; augmentation, 86 élèves.

Nombre de locaux en opération: 1942-1943, 3,302; 1943-1944, 3,308; augmentation, 6.

Il y avait, au 30 juin 1944, 3,313 classes en opération dans les 3,308 locaux utilisés.

Moyenne par classe basée sur la fréquentation: 1942-1943, 30.60 élèves; 1943-1944, 30.57 élèves; diminution, 0.03 élève.

Actif et dette consolidée

L'actif immobilisé de la Commission, au 30 juin 1944, se chiffrait à \$41,273,732.30.

L'augmentation considérable de la dette consolidée au cours de l'exercice 1943-44 résulte du fait que la Commission, profitant des conditions favorables du marché monétaire, a pu négocier des émissions d'obligations, pour consolider le résidu des déficits accumulés des années 1936-37 à 1939-40, et rembourser à même le produit de la vente de ces nouvelles obligations les avances faites par ses divers fonds et les emprunts temporaires consentis par les banques à cette fin.

Le taux nominal moyen de l'intérêt sur la dette consolidée de la Commission, au 30 juin 1944, y compris les obligations des Commissions scolaires annexées, s'établit à 4.36% comparativement à 4.49% au 30 juin 1943.

Le taux nominal moyen de l'intérêt sur les propres obligations de la Commission est de 4.16%.

Le taux nominal moyen de l'intérêt sur les obligations des commissions scolaires annexées est de 5.54%.

M. Delcourt reproduit à son rapport annuel certains tableaux de statistiques financières, du 1er juillet 1918 au 30 juin 1944, qu'il a déposés devant les membres des Comités d'arbitrage nommés pour étudier les demandes de l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal et The Federation of English Speaking Catholic Teachers.

M. Alfred F. Larose

Le président général fait la déclaration suivante: "Après étude des différents états et l'adoption du rapport financier de 1943-1944, soumis par M. Roméo Delcourt, notre trésorier, il

L'éducation physique

L'O. T. J. s'oppose à l'ingérence fédérale dans ce domaine

Devant les membres de la Chambre de commerce de jeunes, de Laprairie, et à l'occasion de la Semaine provinciale de l'adulthood, le 17 novembre, les membres du Conseil municipal et de tous ceux qui s'occupent de la chose publique à Laprairie, le R. Père Gariépy, S.J., et Me Yves Pelletier ont résumé les principes à la base du mouvement dont ils sont les protagonistes à Montréal.

Le premier conférencier fut Me Pelletier, qui exposa l'organisation matérielle d'une O.T.J. et expliqua, en ce domaine, ce qui se fait à Montréal, et dans les villes de Trois-Rivières, Québec, St-Jean, Valleyfield, Granby, Saint-Hyacinthe, Drummondville et autres. Au sujet de l'ingérence fédérale dans le domaine des loisirs, Me Pelletier déclara: "Des sommes considérables doivent être votées à Ottawa pour la culture physique dans le pays, à la suite d'une enquête officielle, qui a révélé une situation alarmante dans l'état de santé physique de notre jeunesse canadienne. Ces arguments, nous voulons qu'ils soient distribués par les provinces, par la seule autorité compétente en

matière d'éducation, suivant notre pacte fédératif de 1867. Nous ne voulons pas d'ingérence fédérale dans ce domaine, car les risques sont trop grands, les divergences trop profondes, dans les questions d'emploi des fonds, de leur destination et de leur rendement. Le sujet n'appartient plus aux partis politiques: en ces matières, l'avenir de nos jeunes ne saurait faire l'objet de chicane politique. L'œuvre des Terrains de jeux est du domaine sacré de l'éducation, dans lequel l'Etat est le serviteur et l'auxiliaire des parents. Nous combattons actuellement dans une guerre gigantesque pour faire reconnaître et assoler solidement ces vérités: il serait insensé d'en saper les bases chez nous."

Le Père Gariépy abonde dans les remarques de l'orateur précédent et déclare que l'O.T.J. est l'affaire des parents. "Il faut, dit-il, y mettre du dévouement, du temps et de l'argent. Il ne faut pas lésiner sur ces questions: l'avenir de nos enfants en dépend."

Me Conrad Pelletier, maire de Laprairie, et M. William Houde, président des conférenciers, et Mgr Chevalier les remercia.

Faits divers

Six morts à Montréal en fin de semaine

Plusieurs accidents — Affaires de Cour — Jury libéré à Sherbrooke

L'on a rapporté six morts, à Montréal, en fin de semaine: deux à la suite d'accidents, deux morts subites, une due à la vieillesse; de plus, le corps d'un bébé, enveloppé dans un papier à été trouvé... hier matin, par un soldat au dépôt de la Longue Pointe.

Albert Goubeur, âgé de 55 ans, 1828 rue Désery, s'est fait coincer entre un camion et un tramway. Il est mort instantanément.

Dumas Lamarche, âgé de 37 ans, de Repentigny, employé des usines Chertier, a été tué instantanément par une explosion samedi matin, alors qu'il était à son travail.

Max-J. Rosenstein, âgé de 64 ans, 824, avenue Stuart, est mort soudainement chez lui samedi matin.

Arthur Lahaie est mort soudainement et Florence Dozzo est morte à Saint-Luc, vendredi dernier, après une courte maladie.

A l'hôpital

Albert Derooin, âgé de 63 ans, 3525 rue Durocher, a été admis à Saint-Luc hier, souffrant de blessures et de contusions à la jambe gauche. Son auto a donné contre un poteau à six milles de Laprairie.

Fracture du crâne

Philias Pelletier, âgé de 80 ans, 1107 rue Sainte-Elisabeth, a été blessé à la tête et souffre probablement de fracture du crâne à la suite d'un accident au cours duquel il fut frappé par un tramway, hier soir, alors qu'il traversait la rue Sainte-Catherine, à l'intersection de la rue Sainte-Elisabeth.

La victime a été transportée à Saint-Luc où elle est présentement sous observation.

Auto vs tramway

Monty Florky, âgé de 41 ans, 3025, rue Jacques Hertel, a été admis à Saint-Luc, samedi matin, souffrant de coupures qu'il s'est infligées à la figure alors que le véhicule dans lequel il voyageait est venu en collision avec un tramway. L'accident est survenu à l'intersection de la Côte Saint-Paul et de la rue Saint-Ambroise.

Le jury est libéré

Sherbrooke, 20 (D.N.C.) — La Cour du Banc du Roi, jugeant Mme

Theodore Provencher, âgée de 53 ans, habitant Sherbrooke, accusée d'avoir conspiré dans le but de faire licencier des hommes de l'armée, a libéré le jury. Le juge Landry, qui a libéré les 12 pairs, a dit qu'ils ne pouvaient en arriver à une décision, après des libérations qui ont duré 10 heures.

Mme Provencher a encore à faire face à neuf autres accusations du même genre.

Fugitifs repris

Moins de 36 heures après leur évasion au cours de laquelle ils ont battu deux gardes de la prison d'Amos, cinq jeunes gens âgés de 18 à 20 ans, ont été capturés et ils devront comparaître devant le magistrat de l'endroit aujourd'hui, sous l'accusation de s'être évadés. Ce sont Albert England, Fernand Dallaire, René Dallaire, Roland Lavergne et Roland Marier.

Les fugitifs ont été repris samedi après-midi, à environ 25 milles d'Amos, sur la route de Cadillac.

Sentence le 21

Frank Currie, âgé de 47 ans, 3442 rue Sainte-Famille, accusé d'avoir brisé une glace à la Commission des liqueurs, a plaidé culpabilité, samedi, devant le juge Tétréau, et le prévenu recevra sa sentence le 21 novembre.

Julien Douville, 22 ans, 1828 rue Simard, accusé d'avoir volé un chauffeur de taxi ainsi que d'avoir volé une automobile, a protesté de son innocence, samedi, et devra subir son procès le 24 novembre. Douville aurait enlevé la somme de \$20 au chauffeur de taxi et l'automobile est évaluée à \$1,500.

Vol comme serviteur

Rita Prince, bonne de 22 ans, passait devant le juge Tétréau, samedi, sous dix accusations de vol chez ses employeurs. L'accusée avait précédemment avoué quatre autres forfaits devant le juge Fontaine et elle recevra ses sentences le 29 pour les derniers vols pour lesquels elle a plaidé culpabilité devant le juge Tétréau.

Brûlés à mort

Moncton, N.B. — M. et Mme Thomas Harrison Wars, couple âgé de 65 ans, et demeurant à Grandville, comté de Kent, ont été brûlés à mort dans leur maison, samedi.

Cinq autres occupants de la maison ont pu s'en tirer indemnes. Le feu a pris naissance dans une cheminée de la maison qui fut totalement détruite.

Ration augmentée

Vancouver, 20 (C.P.) — La ration alcoolique de la Colombie canadienne sera de 26 onces ou trois douzaines de bouteilles de bière ou encore un gallon de vin domestique, pour le mois de décembre. Ceci est une augmentation de 13 onces de la ration des deux mois précédents.

Les instituteurs et l'arbitrage

M. François-Albert Angers termine son expertise

Les séances du comité d'arbitrage, chargé de régler le différend entre la C.E.C.M., et l'A.P.C.M., se sont continuées samedi. Le matin, Me Victor Payer, C.R., procureur de l'A.P.C.M., continuant d'établir la preuve, appela d'abord en témoignage M. Roméo Delcourt, trésorier à la C.E.C.M. M. le trésorier fit connaître que, du 1er janvier au 30 juin 1944, 189 instituteurs et institutrices (sur 1830) ont bénéficié de l'augmentation des minima pour une somme totale de \$13,117.92; 1358 ont bénéficié de la gratification de long service, \$48,500; enfin, du 1er septembre 1943 au 30 juin 1944, les instituteurs et institutrices ont reçu \$136,756.49 de gratification de vie chère.

M. Léo Guindon, président actif de l'A.P.C.M., présente un tableau comparatif des salaires dans lequel il indique le rajustement qui devrait être fait au salaire présent de l'instituteur. Ce rajustement, d'après les compilations de M.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.

Essayez à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertes à votre service suivant l'ordonnance de votre médecin.

JOUR ET NUIT

HA. 7251

lité morale dont il a été question pour l'instituteur est la même dans le cas des institutrices. Les augmentations demandées ne sont donc pas exagérées, si l'on veut que l'instituteur maintienne un niveau social digne de ses nobles fonctions. Il faut observer que rémunérer convenablement le travail des institutrices serait un puissant moyen de les conserver dans l'enseignement, leur permettre d'en faire une carrière et de donner un meilleur rendement.

M. Angers continue l'exposé des points-bases en économie. Capacité de l'employeur de payer un salaire. Le déficit, dans l'administration d'un corps public, n'est pas un signe de faillite comme dans une entreprise privée. Il faut payer ce que vaut le service. Il s'ensuit donc qu'il faut obtenir du public ce qu'il faut pour assurer le service. Le corps public qui nous occupe est local par son organisation, mais général par la portée nationale qu'il a, et cette considération est d'importance capitale. Les employés ne doivent pas assumer la responsabilité d'un déficit et on ne doit pas la leur imputer. Quant à la capacité pour le public de payer, il faut établir un équilibre qui permette de faire face aux obligations. Les exigences du bien commun sont plus rigoureuses dans le cas des instituteurs et des institutrices. L'enseignement et l'éducation sont les services de base dans la société. Il importe donc d'y voir les meilleurs sujets et de leur accorder un bon salaire. Nous traversons une période propice au point de vue économique pour stabiliser les salai-

res. En terminant, M. Angers fait savoir qu'il a surtout bâti son rapport d'après les données de l'encyclopédie "Quadragesimo Anno", les rapports et témoignages de la C.E.C.M. et de l'A.P.C.M., les ouvrages traitant des salaires et des heures de travail, les statistiques fédérales, la convention collective des fonctionnaires de la Cité de Montréal, ses connaissances personnelles et son expérience de la question exposée. C'est donc une preuve de faits.

Ajourner à mercredi, à 2 heures de l'après-midi. J.-A. Richer, secrétaire. L'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ AL DUPONT

4020 est. Ste-Catherine - AM. 2111 Côté Jeanne D'Arc près boul. Pie IX

L'ANTIQUITE EST UN TITRE DE NOBLESSE

Toute famille qui peut retracer ses ancêtres 250 ou

300 ans en arrière s'impose au respect

Les romanciers, pour nous présenter leurs plus remarquables héros, ne trouvent de meilleure formule que celle-ci :

"Sa famille remontait... au temps des Croisades"... ou bien "aux origines de la Normandie"... ou bien, en termes généraux, "aux temps les plus reculés".

Et si l'antiquité est, par elle-même et sans aucune addition, un titre de noblesse, elle l'est, à plus forte raison, lorsque, comme dans notre cas, cette antiquité s'enrichit en cours de route de nombreux faits glorieux, héroïques.

Trente et un ans de recherches patientes et une immense documentation méthodiquement accumulée nous mettent en état de retracer vos ancêtres deux ou trois cents ans en arrière, soulignant tout ce qu'il y a de glorieux pour chacun d'eux.

Avec documents authentiques à l'appui.

INSTITUT GÉNEALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires.

Nécrologie

BOULE. — A Montréal, le 17, à 27 ans, Mme Eugène Boule, née Desrochers, lauréate.

HAMEL. — A Saint-Jovier, le 17, à 80 ans, Alphonse Hamel, époux de feu Marie-Josée.

MAILLOUX. — A Montréal, le 17, à 74 ans, Georges Mailloux, époux de Marie-Louise Richard.

MAHLEN. — A Montréal, le 17, à 69 ans, Mme veuve Jean-Baptiste Mahlen, née Rose de Lima Desjardins.

BOUETTE. — A la Pointe du Lac, le 17, à 90 ans, Mme Oscar Bouette, née Rose Anna Alarie.

ST-JACQUES. — A Montréal, le 17, à 74 ans, Napoléon Saint-Jacques, époux de Rose Roy.

A L'ETRANGER

A Londres, à 75 ans, Ferdinand Gottschalk, auteur dramatique et acteur.

A Albany, N.Y., l'abbé M. Reilly, curé de la paroisse du Saint-Sacrement d'Albany depuis 25 ans.

A Mount Vernon, N.Y., le Dr Ludwig B. Goldhorn, spécialiste du Rayon X de l'hôpital de Mount Vernon.

A New-York, Stanley Kidder Wilson, écrivain. Ses principaux ouvrages sont "The scream of the doll", "Guess who", et "Blind dawn".

A Londres, à 81 ans, Mary E. Durham, écrivain dont les ouvrages font autorité sur la question des Balkans. Ses principaux ouvrages sont "Through the land of the Serbs", "The burden of the Balkans", "High Albania", "The Sarajevo crime".

A Englewood Cliffs, sous Mary Martha, qui durant plus de cinquante ans, a consacré sa vie aux aveugles et aux orphelins.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est. Montréal Tél. BÉlail 3361

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 31 jours
Demain: MARDI 1 NOVEMBRE 1944
Présentation de MARIE.
Lever du soleil, 7 h. 08.
Coucher du soleil, à h. 24.
Lever de la lune, 8 h. 21.
Coucher de la lune, 9 h. 40.
Dernier Quartier, le 7, à 1 h. 28m. du soir.
Nouvelle Lune, le 15, à 5 h. 29m. du soir.
Premier Quartier, le 23, à 2 h. 53m. du soir.
Pleine Lune, le 29, à 7 h. 32m. du soir.

NOVEMBRE 1944						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 20 NOVEMBRE 1944

Neige ou grésil ce soir et demain.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 34.

Minimum, aujourd'hui, 28.

Même date l'an dernier, 34.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 24.75; 11 h. a.m., 24.80; midi, 24.85.

e Demain : Neige ou grésil ce soir et

Chiffres fournis par la maison M. R. de

Météo 464 Sherbrooke est Montréal.

'Une orgie de dépenses sous l'ancien régime'

C'est ce que déclare le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, de passage à ses bureaux de la métropole ce matin — Les membres du syndicat des rentes seigneuriales sont remplacés — La commission d'assurance-maladie abolie — Au sujet des renvois aux usines de l'Aluminum Co., à Arvida

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, était à Montréal ce matin. A l'entrevue qu'il accordait aux journalistes, à ses bureaux du nouveau palais de justice, M. Duplessis a confirmé la déclaration du trésorier de la province, M. Onésime Gagnon, à savoir que le budget des finances provinciales accusait un déficit de 9 millions.

M. Mathewson, dit M. Duplessis, prétend que le rapport Courtois n'est pas juste, parce qu'il y a comparaison entre les deux administrations, l'une de 3 ans, et l'autre de cinq ans. C'est encore pire, de dire le premier ministre. En cinq années, le gouvernement de M. Godbout a augmenté considérablement la dette de la province. L'après-guerre. De nouvelles taxes ont été imposées, et selon le rapport de M. Courtois, la dette de la province a été augmentée de 40 millions.

Et M. Courtois est un de leurs amis, continue le premier ministre. Il a été nommé par le gouvernement libéral au département du trésor. M. Mathewson a dit de lui qu'il était un homme de "great ability". Le bureau de M. Courtois a été chargé par l'ancien gouvernement de l'audit des finances de la ville de Montréal, alors qu'elle était en tutelle.

M. Duplessis, en parlant de la première semaine du mois d'août dernier, a dit aussi que des mandats ont été soustraits des banques, des mandats pour plusieurs millions de dollars, n'ont pas été payés. Ça été une orgie de dépenses, conclut le premier ministre.

M. Duplessis a annoncé aussi que les membres du syndicat des rentes seigneuriales, MM. Bouchard, Morin et Sirois, ont été remplacés par MM. Antonio Elie, Armand Lavallée, de Joliette, et le notaire Emile Boiteau.

Le premier ministre a parlé de M. Bouchard, sénateur. M. Bouchard s'est plaint, dit-il, d'être traité, qu'il perdait une somme de \$35,000 par année, en perdant sa licence d'hôtel, à Saint-Hyacinthe. Cette licence a été annulée, suivant la loi, dit M. Duplessis. Et cet acte, ce sont les libéraux qui l'ont adoptée, et c'est M. Bouchard lui-même qui l'a mise en force. Il n'a pas raison de se plaindre, maintenant.

M. Duplessis trouve étrange que M. Bouchard, sénateur, se rende en Ontario pour saluer les siens. Peut-être n'est-il pas capable de parler dans la province de Québec, dit le premier ministre.

M. Godbout a dit de M. Bouchard, qu'il était malade mentalement. C'est tout de même drôle, continue M. Duplessis, que M. Godbout ait nommé président de l'Hydro-Québec. Il lui a donné deux départements parmi les plus importants. M. Godbout ne doit pas être lui-même d'une intelligence supérieure pour lui avoir confié ces importantes fonctions, et faire payer ça par la population. Dans tous les cas, dit M. Duplessis, c'est une chicane de famille, qu'ils règlent leurs questions entre eux.

Le premier ministre a annoncé encore la formation d'un comité de régie, composé de MM. Onésime Gagnon, J.-H. Paquette et J.-T. La Rochelle, qui auront pour mission de surveiller le budget du bureau du comptable de l'Assemblée législative. En 1936, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, dit M. Duplessis, plus de \$100,000 de l'argent du peuple étaient allés au bureau du comptable. Ça été l'une des nombreuses réformes de l'Union nationale, a dit le premier ministre, de faire envoyer ces argent au ministère du trésor. En vertu de la loi actuelle, ajoute M. Duplessis, le président de la Chambre fait partie de ce comité de régie. Sa présence est nécessaire pour constituer un quorum.

Les membres de la Commission de l'assurance-maladie ont démissionné, a dit encore le premier ministre. Leur intégrité personnelle n'est pas en cause, mais l'incapacité de leurs fonctions est patente. Leurs attributions, ne correspondent à aucun besoin de la province. Les dépenses de ce bureau sont injustifiables. La disparition de cet organisme constitue pour la province une économie appréciable.

Le premier ministre a fait une importante déclaration au sujet des renvois d'ouvriers aux usines de l'Aluminum Co., à Arvida. La semaine dernière, a-t-il dit, MM. Barrette, ministre du Travail; Talbot, député de Chicoutimi; et moi-même, avons reçu plusieurs télégrammes protestant contre les nombreux renvois au plan de l'Aluminum Co., à Arvida. Nous nous sommes mis en communication avec les autorités de la compagnie en question. On nous a répondu que la situation, à l'heure actuelle, n'y a pas tous les renvois au sujet desquels les plain-

tes sont adressées. Evidemment, a dit la compagnie, il faudra diminuer considérablement le nombre des ouvriers, parce que la production actuelle n'est pas justifiée par les demandes. M. Duplessis a ajouté qu'il avait rencontré personnellement le président de la compagnie qui a déclaré que sa compagnie ferait l'impossible pour procurer de l'ouvrage. La compagnie est victime de conditions qui ne dépendent pas de sa volonté. Les commandes présentement se réduisent à peu de chose. La compagnie, a dit enfin le président, s'occupe de procurer de l'ouvrage probablement à l'aide de nouvelles activités.

M. Duplessis ajoute qu'il a envoyé un télégramme à M. Mitchell, à Ottawa, lui faisant part de ces protestations et le mettant au courant des plaintes et des renvois, à l'Aluminum Co. J'ai demandé, dit le premier ministre, de prendre tous les moyens nécessaires pour empêcher qu'elle se répète. J'ai assuré le ministre fédéral du Travail, que le gouvernement de la province de Québec collaborerait avec plaisir à toute mesure juste et équitable pour empêcher la répétition d'une pareille situation.

M. Mitchell n'a répondu par télégramme disant qu'il remerciait le gouvernement de la province de Québec, de la sincère collaboration offerte. J'ai envoyé sur les lieux, dit-il, des membres du personnel du bureau sélectif pour faire tout ce qu'ils pourront en vue de procurer de l'ouvrage à ceux qui n'en ont pas. D'après les informations incomplètes encore, continue M. Mitchell, la moitié de ces employés sont aptes au service militaire et comme l'Aluminum Co. n'a pas les activités de guerre, la solution évidente (obvious) est d'apporter ces gens sous les armes, et c'est ce que le gouvernement fera.

M. Duplessis n'a fait aucun commentaire sur ce télégramme. Tout ce qu'il a noté possible pour que les droits des ouvriers soient sauvegardés dans la province. Tout ça, dit le premier ministre, prouve que le gouvernement de M. Godbout n'a rien fait avec les \$100 millions qu'il a reçus, de plus que l'Union nationale. Non seulement il n'a rien prévu, c'était trop facile de prévoir, mais il n'a rien vu des problèmes d'après-guerre, et il n'a rien prévu.

M. Duplessis a déclaré en outre qu'il avait reçu ces jours derniers la visite des commissaires de l'Hydro au sujet de la distribution de l'électricité dans l'Abitibi. Je leur ai demandé, a-t-il déclaré, M. Duplessis, les moyens et le plus rapidement possible pour réparer le gâchis du gouvernement de M. Godbout et pour donner à la population de l'Abitibi le service qu'elle a droit d'avoir.

La compagnie minière de Noranda est propriétaire de pouvoirs d'eau, donnés par le gouvernement Tachereau. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous sommes entrés en pourparlers avec la compagnie pour reprendre ces pouvoirs. Les experts que nous avions nommés, en estimaient le prix à \$667,000. Après d'autres pourparlers, nous avons obtenu ces pouvoirs pour une somme de \$500,000. Nous avons pris ces pouvoirs pour le bénéfice de la distribution de l'électricité à taux raisonnables.

En terminant l'entrevue, M. Duplessis a dit que les employés de la province ont dépassé du sixième, leur objectif de l'emprunt.

MM. Lorrain, ministre des travaux publics, et Côté, secrétaire provincial, étaient aussi de passage à ses bureaux ce matin.

Le major Hugues Lapointe à Québec

Québec, 20 (C.P.) — Le major Hugues Lapointe, député libéral de L'Abitibi aux Communes, et fils de l'ancien ministre de la Justice, feu M. Ernest Lapointe, est arrivé samedi d'outre-mer, où il a servi avec le régiment de la Chaudière, pendant trois ans. Le jeune officier de 33 ans a déclaré qu'il n'est pas revenu expressément pour la session du 22 novembre, ajoutant toutefois qu'il y assistera sûrement.

Anniversaire de la révolution mexicaine

On célèbre aujourd'hui le 34e anniversaire de la révolution mexicaine. Plus de 75,000 manifestants, représentant toutes les parties du pays, ont participé à un défilé dans les principales artères de la ville de Mexico. De semblables manifestations se font aussi dans les principales autres villes du Mexique.

Les troupes chinoises recapturent Mangshih

Les Japonais tentent de briser l'encerclement à la frontière birmane

Tchoungking, 20 (A.P.) — Une dépêche, provenant de l'agence centrale de nouvelles, annonce que les troupes chinoises ont recapturé hier la ville de Mangshih, située à 62 milles des abords de la frontière de la Birmanie et le troisième objectif en importance au cours de l'offensive dans la province de Salween. Les deux autres objectifs de cet ordre — Tengchung et Lungling — sont pour de bon entre les mains chinoises.

Le haut-commandement a déclaré hier que les troupes chinoises, qui ont pris Lungling, le 3 novembre, sont à se réorganiser pour intensifier leur action dans la région de la vallée de Mangshih.

Un peu plus loin à l'ouest, au nord de la Birmanie, les Japonais ont mené hier une contre-attaque à l'aide de tanks. Ils venaient de la ville-clé de Bhamo, dans un effort pour briser l'encerclement des Chinois à la frontière birmane. Ils furent toutefois arrêtés après une légère avance de quelque 400 verges.

Tchoungking, 20 (A.P.) — Le haut-commandement chinois annonce aujourd'hui que les troupes chinoises combattent actuellement à l'intérieur de Bhamo. Ils auraient pénétré dans cette ville samedi, à la suite d'une attaque d'un bombardier-plongeur américain.

Grave émeute en Belgique libérée

15,000 hommes et femmes protestent contre l'ordre de rendre les armes et le retard à juger les collaborateurs

Bruxelles, 20 (P.A.) — La rumeur que le premier ministre de Belgique, Hubert Pierlot, demanderait au général Eisenhower d'établir un "protectorat" temporaire sur la Belgique circule aujourd'hui, à la suite d'une tumultueuse manifestation faite par 15,000 personnes, qui ont réclamé la démission du cabinet Pierlot. Des gendarmes, casqués d'acier et le fusil en bandoulière, avaient patrouillé la veille les rues de la capitale belge. La moitié de ces marcheurs étaient des femmes; il s'agit de membres de la Résistance qui protestent contre l'ordre du gouvernement de rendre toutes les armes à feu. Des troupes et des chars alliés sont tenus en réserve avec l'équipement nécessaire pour les combats de barricades.

Les marcheurs se plaignaient surtout du retard du gouvernement à emprisonner et juger les chefs de la politique ou de la finance qui avaient sympathisé ou collaboré avec les Allemands pendant l'occupation du pays. La disette grave de vivres complique encore cette situation.

Révolte susceptible de s'étendre

Londres, 20 (A.P.) — Les dirigeants alliés qui, depuis de longs mois, craignent des conflits internes à main armée dans les régions d'Europe nouvellement libérées, considèrent la crise belge actuelle avec une certaine alarme.

Si la situation devient incontrôlable en ce pays, à la suite d'une révolte de l'armée de la Résistance contre le ministère Pierlot, ces dirigeants redoutent qu'elle ne gagne aussi les autres États libérés qui traversent également une période critique.

Les funérailles du sénateur Turgeon

S. E. Mgr Leblanc chante le service, à Bathurst

Bathurst, N.-B., 20 (spécial au "Devoir") — Les funérailles du sénateur Onésime Turgeon, doyen de la Chambre haute du Canada, qui a succombé vendredi dernier, à l'âge de 98 ans, à une attaque de pneumonie, ont eu lieu aujourd'hui dans la cathédrale de Bathurst. Il y avait une importante délégation de Chevaliers de Colomb dans le cortège.

Le levée du corps a été faite par Mgr D. Robichaud, P.D., curé de la cathédrale. Le service funéraire a été chanté pontificalement par S. E. Mgr C. A. Leblanc, évêque du diocèse, qui avait comme prêtre-assistant Mgr D. Robichaud.

Avant l'absoute, Mgr Leblanc a fait l'éloge funèbre du disparu.

Un nombreux clergé, des représentants de la magistrature, du gouvernement et des autres classes de la société étaient présents à la cérémonie.

Le "Devoir" prie la famille du disparu d'accepter ses respectueuses condoléances.

La sentence de Savard et Lizotte, le 4 décembre

Québec, 20 (N.B.C.) — A la demande de la défense, la sentence de Fernand Lizotte et Roger Savard, accusés de manslaughter à la suite de la mort de Georges Guenneau, sera rendue le 4 décembre. On sait que le jury a rendu un verdict de culpabilité contre les deux inculpés et les a recommandés à la plus grande clémence de la Cour.

Prétentions japonaises

San-Francisco, 20 (A.P.) — La radio de Tokio a dit aujourd'hui que les avions japonais ont coulé deux croiseurs alliés, quatre sous-marins et trois transports, alors qu'ils ont laissé plusieurs autres navires maritimes en flammes.

Les concerts

Raoul Jobin

La manière conventionnelle d'écrire une critique musicale est de dire un mot des œuvres au programme et de leur interprétation et de terminer par une appréciation du talent de l'artiste. Pour faire changer, contentons-nous aujourd'hui d'aligner quelques impressions produites par le récital de Raoul Jobin.

Comme si notre saison musicale n'était pas assez chargée, voici que des associations qui ne sont pas par nature des entrepreneurs en spectacles se mêlent de devenir des impresarios. Quand elles réussissent comme samedi soir, il n'y a qu'à s'en réjouir et à les inviter à recommencer; car le récital de Jobin sous les auspices de la chœur Saint-Jean-Baptiste complètera sûrement parmi les plus satisfaisants de l'année.

Selon l'usage, il a débuté avec un groupe classique: un air de Bach dont l'équilibre et la pureté linéaire n'appartiennent qu'à lui et à Mozart; puis les *Violettes* de Scarlatti, mélodie d'une grâce et d'une gaieté qui m'ont semblé bien faciles, et un air de *Judas Macchabée* de Haendel, qui est probablement l'un des choeurs les plus difficiles à chanter qui soient. Les grands airs d'opéras italiens, comme d'ailleurs l'Air de la Fleur de *Carmen*, font toujours un grand effet, mais cet effet est soigneusement préparé et tout le monde peut en faire ce qu'il veut. Mais Haendel ne se préoccupait guère de l'interprète, il ne se gênait pas pour composer un lied sage et d'une aisance décevante et s'arrêter tout à coup pour crier *Sound an alarm!* La difficulté naturelle n'est pas de crier à tue-tête mais de crier musicalement, et c'est là que Jobin a prouvé sa valeur.

Le groupe suivant était consacré au lied français. Si l'interprétation d'un air d'opéra est assez simple et consiste surtout à produire plus ou moins d'émotion, il n'en est pas de même de la mélodie qui écrivait les Allemands du XIXe siècle et les Français du XXe.

Chacune de leurs œuvres est un petit drame complet où tout est exprimé en une infinité de nuances, et c'est pourquoi chaque note de la mélodie chantée et de son commentaire pianistique doit être détaillée avec soin. Jean-Marie Baudet, qui s'est montré un accompagnateur sûr et souple tout au long du programme, a justifié ici la réputation qu'il s'est faite de connaissance de la musique de Debussy et de Fauré: la partie de piano de *Beau Soir*, du *Noël* et de *Mandoline*, comme celle du *Clair de lune* et de *Toujours* a été remise en honneur, prenant quand il le fallait le premier rang aux dépens du chant. A propos du *Noël des Enfants* qui n'est plus de *maison*, Jobin en donne une interprétation raffinée: il le chante sans raffinement inutile du point de vue des enfants si l'on peut dire.

Il y a deux sortes de mélodies: les chefs-d'œuvre français, allemands, anglais ou autres, et les chansons populaires américaines, qui sont aussi des chefs-d'œuvre dans leur genre. Malheureusement il y a une autre sorte de chanson: celle que nous appelons la *glucose* — *with color added* — que produisent à la douzaine les Manna-Zucca, les Ernest Charles, les Albert Hay Malotte, et autres de même acabit. Les artistes en vue en ont toujours des quantités qu'ils semblent se faire un devoir de faire connaître. Pourquoi?

Jobin avait ajouté à son programme une œuvre intitulée *La Croix doulosse*, par Raoul Paquet, l'organiste canadien bien connu. M. Paquet était organisé à saint-Jean-Baptiste, c'était une raison pour chanter sa mélodie. Mais il y en a une autre, c'est qu'elle vaut certainement la peine d'être connue: elle est d'une grande sincérité d'expression et d'une écriture spacieuse qui ne s'assujettit pas à la contrainte des formes conventionnelles.

Raoul Jobin est actuellement en pleine possession de ses moyens: dans le médium sa voix est unie et d'un timbre expressif tandis qu'elle est ample et sonore dans l'aigu. Il est sans contredit l'un des beaux ténors de l'heure présente.

Huberman

Le célèbre violoniste polonais Bronislaw Huberman a donné un récital, hier soir, au profit de "Semaine du dix sous". Quand je dis célèbre, je ne veux pas dire populaire dans le genre d'un Heifetz ou d'un Elman; car Huberman se soucie fort peu des goûts du public. Ce dernier, comme partout ailleurs, se délecte de virtuosité et Huberman lui joue du Haendel et du Brahms; il aime la musique brillante et sentimentale et Huberman lui offre une fugue de Bach. Il n'y a rien d'effrayant à ce que cet artiste ne soulève pas beaucoup d'enthousiasme, ce qui ne l'empêche probablement pas d'être heureux et le fait admettre par tous les musiciens.

Son programme d'hier comprenait la Sonate en ré de Haendel, qu'on est en train d'user jusqu'à la corde, l'*Adagio* et *fugue* de la Partita en ut de Bach, véritable tour de force d'écriture que seul un grand artiste peut jouer sans secheresse, et la Sonate en sol majeur de Brahms, l'une des œuvres les plus exquises du répertoire du violon, et dont Huberman et son accompagnateur Boris Toubakine ont donné une exécution magistrale.

Les seules concessions qu'on ait faites au goût du public étaient le *Rondeau Brillant* de Schubert et une transcription par Joachim d'une Danse Hongroise de Brahms. De son compatriote Szymanowski, Huberman a joué le Nocturne et la Tarantelle, qui sont à peu près les seules pièces que l'on joue de ce compositeur, qui a pourtant écrit ce chef-d'œuvre du violon qui s'appelle *La Fontaine d'Aréthuse*.

Un nombreux auditoire, attiré sans doute par la réputation du violoniste, mais venu surtout pour encourager une œuvre qui le méritait, a applaudi, mais sans débordement d'enthousiasme, l'exécution remarquable des diverses œuvres.

Lancement du 10e cargo

Un type cargo de 10,000 tonnes, de type canadien, a été lancé samedi midi aux chantiers des United Shipyards. La traditionnelle bouteille de champagne a été brisée sur la coque par Mme William Muir et le vaisseau fut baptisé du nom de *Fort Rosalie*. Ce cargo, le dixième du genre à être lancé à ces chantiers, a été béni par le révérend George Robins, recteur de l'église anglicane, à Danville. Immédiatement après la cérémonie, le major James H. Brace, vice-président de la compagnie, bûrfit à la marraîne du cargo, Mme Muir, une magnifique peinture à l'huile.

Proclamation de l'élection municipale

Campagne électorale de vingt jours — Le référendum — Mises en candidature le 29 — M. Raynault fera connaître sa décision d'ici une couple de jours

Demain, le greffier de la ville de Montréal publiera une proclamation dans laquelle il fera connaître au public qu'une élection générale aura lieu le 11 décembre pour le choix de 66 conseillers à l'hôtel de ville et d'un maire. Il annoncera également la tenue d'un référendum sur la question du mandat de trois années sur laquelle l'électorat sera invité à se prononcer. La date des déclarations officielles de candidatures est fixée au 29 novembre. A cette même date du 29 novembre, les 13 corps publics énumérés dans la loi provinciale de 1940 devront signer au greffier de la ville les noms des 33 représentants qu'ils auront choisis pour être leurs porte-paroles au conseil municipal.

"Vingt jours avant la date de l'élection, le greffier nommé, par commission sous son sceau, suivant la formule no 4, une personne compétente comme secrétaire d'élection pour l'aider dans l'exécution de ses devoirs. Il donne en outre, dans le même délai, un avis public de l'heure et de l'endroit où se fera la nomination des candidats", dit l'article 81 de la Charte.

Proclamation de l'élection municipale

Campagne électorale de vingt jours — Le référendum — Mises en candidature le 29 — M. Raynault fera connaître sa décision d'ici une couple de jours

Demain, le greffier de la ville de Montréal publiera une proclamation dans laquelle il fera connaître au public qu'une élection générale aura lieu le 11 décembre pour le choix de 66 conseillers à l'hôtel de ville et d'un maire. Il annoncera également la tenue d'un référendum sur la question du mandat de trois années sur laquelle l'électorat sera invité à se prononcer. La date des déclarations officielles de candidatures est fixée au 29 novembre. A cette même date du 29 novembre, les 13 corps publics énumérés dans la loi provinciale de 1940 devront signer au greffier de la ville les noms des 33 représentants qu'ils auront choisis pour être leurs porte-paroles au conseil municipal.

"Vingt jours avant la date de l'élection, le greffier nommé, par commission sous son sceau, suivant la formule no 4, une personne compétente comme secrétaire d'élection pour l'aider dans l'exécution de ses devoirs. Il donne en outre, dans le même délai, un avis public de l'heure et de l'endroit où se fera la nomination des candidats", dit l'article 81 de la Charte.

On le voit, la campagne municipale est courte: 20 jours.

"Justiciers, plusieurs aspirants candidats se sont procurés les listes électorales de leur quartier, siégeant avant-coureur de leur candidature.

A la mairie, seul M. Adhémar Raynault a manifesté son intention probable de solliciter les suffrages des commettants montréalais; toutefois, il ne fera pas connaître sa décision avant une couple de jours. Quant à la candidature de M. Camilien Houde au poste de premier magistrat de la cité, on continue à la considérer comme très probable dans certains milieux.

Vandalisme des nazis en Norvège

Londres, 20 (C.P.) — Le prince héritier Olav de Norvège a révélé aujourd'hui que la province norvégienne de Finnmark, incendiée et dévastée par les Russes, ne pourra être réhabilitée avant des années.

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants furent envoyés sur les routes enneigées sous une température au-dessous de zéro. Le prince Olav a ajouté que des invasions et de jeunes enfants sont morts le long des routes.

Il a dit à une conférence de presse que les Allemands, en évacuant le nord de la Norvège, ont forcé la population norvégienne à accompagner leurs troupes dans le but de s'assurer la protection contre les attaques aériennes alliées et le bombardement de la mer.

Les Allemands, dit-il, ont l'air de préparer des lignes de défense au nord de Narvik, où il y a une trentaine de milles de la mer à la frontière suédoise. Les habitants de toutes les villes de Finnmark, qui est plus grande que la Hollande, ont dû évacuer la région. Des populations s'élevaient à environ 61,000 personnes ont eu à faire face à la famine et à la mort par le froid.

Le prince héritier, commandant en chef des armées norvégiennes, a ajouté que des approvisionnements sont expédiés jusqu'à un certain degré au nord de la Norvège.

Mort accidentelle du commodore Delahaye

Le commodore de l'air Roger A. Delahaye, D.F.C., commandant en second du centre d'entraînement no 3 du C.A.R.C. et officier en chef du personnel, a été tué samedi après-midi, lorsque l'avion d'entraînement Harvard dans lequel il avait pris place, alla s'écraser à quelques milles de l'aéroport de Saint-Hubert. Une enquête aura lieu incessamment.

Héros de la dernière guerre, le défunt s'était vu décerner la Croix de guerre belge et une décoration du gouvernement britannique pour avoir descendu un nombre de 18 avions ennemis.

Après la guerre 1914-18, il s'occupait activement de l'aviation civile. Il fut secrétaire général du club d'aviation de Regina et gérant du bureau de l'air de cette même ville.

Lancement du 10e cargo

Un type cargo de 10,000 tonnes, de type canadien, a été lancé samedi midi aux chantiers des United Shipyards. La traditionnelle bouteille de champagne a été brisée sur la coque par Mme William Muir et le vaisseau fut baptisé du nom de *Fort Rosalie*. Ce cargo, le dixième du genre à être lancé à ces chantiers, a été béni par le révérend George Robins, recteur de l'église anglicane, à Danville. Immédiatement après la cérémonie, le major James H. Brace, vice-président de la compagnie, bûrfit à la marraîne du cargo, Mme Muir, une magnifique peinture à l'huile.

Proclamation de l'élection municipale

Campagne électorale de vingt jours — Le référendum — Mises en candidature le 29 — M. Raynault fera connaître sa décision d'ici une couple de jours

Demain, le greffier de la ville de Montréal publiera une proclamation dans laquelle il fera connaître au public qu'une élection générale aura lieu le 11 décembre pour le choix de 66 conseillers à l'hôtel de ville et d'un maire. Il annoncera également la tenue d'un référendum sur la question du mandat de trois années sur laquelle l'électorat sera invité à se prononcer. La date des déclarations officielles de candidatures est fixée au 29 novembre. A cette même date du 29 novembre, les 13 corps publics énumérés dans la loi provinciale de 1940 devront signer au greffier de la ville les noms des 33 représentants qu'ils auront choisis pour être leurs porte-paroles au conseil municipal.

Prochaine campagne d'hiver des Russes

Poussée vers l'Autriche et la Tchecoslovaquie — Attaque sur Sworbe, en Estonie — Capture de Pristina

LONDRES, 20. (P.A.) — Les chars d'assaut russes accentuent leur mouvement tournant autour de Budapest en direction de l'Autriche et de la Tchecoslovaquie et s'avancent aux dernières nouvelles vers Lucenec, centre de communication nazi sur la frontière hongaro-slovaque, sur une route dure moderne, à partir de Gyongyros, jonction de sept routes à 40 milles au nord-est de Budapest et à 23 milles de la frontière, qu'ils ont capturé samedi. A cet endroit, les Russes ont détruit deux bataillons ennemis de 1,600 hommes, au cours d'un violent combat de rues.

D'autres forces d'artillerie et de chars russes ont soumis à un feu terrible le secteur de 26 milles qui va de Budapest à l'important noeud ferroviaire de Hatvan et capturé le village de Galgavez, à 19 milles au nord-est de la capitale hongroise, annonce un communiqué nocturne de Moscou. Tous ces mouvements font partie de l'offensive entreprise contre l'embranchement ferroviaire Budapest-Miskolc, dont le rôle est vital dans la campagne russe du Danube.

Les Allemands ont reconnu que de violents combats se livraient à Gyomro, dix milles à l'est-sud-est de la capitale. Les Russes auraient massé 35 divisions d'infanterie et sept corps motorisés, soit au total, plus de 400,000 hommes contre cette dernière.

Ils auraient aussi, toujours d'après Berlin, jeté trois divisions et d'autres chars d'assaut sur la péninsule de Sworbe, à la pointe sud-ouest de l'île de Saare, qui domine l'entrée du Gol-

fe de Riga, sur la côte de l'Estonie. Les canons des navires de guerre soviétiques ont appuyé l'attaque. Sworbe est le seul point de l'île de Saare qui reste à conquérir à l'armée de Léninegrad du maréchal Léonide A. Govoroff; sa chute permettrait des assauts à la fois par terre et par mer contre le flanc allemand de la Baltique.

L'aille nord de la seconde armée d'Ukraine du maréchal Rodion Y. Malinoffsky a pénétré, en Hongrie, dans la vallée de la rivière Harnad, qui mène en Slovaquie, tandis que deux autres divisions russes faisaient une brèche au front allemand, dans la région de la passe de Dukla, près de la frontière sud de la Pologne.

Les Alliés, poursuivant les Allemands dans le sud des Balkans, ont traversé Pristina, en Yougoslavie, à 50 milles au nord de Skopje, annonçant un communiqué bulgare.

On ne rapporte que des opérations de patrouille en Prusse Orientale et en Pologne; mais les chefs de l'Armée Rouge ont déclaré nettement que l'inactivité du secteur central du front est, sera bientôt interrompue par une autre grande campagne d'hiver, peut-être la dernière que devront entreprendre les Soviétiques. Le froid en effet s'abat depuis la Baltique jusqu'en Hongrie et, en durcissant le sol, le rend praticable aux opérations militaires d'envergure. Berlin signale depuis plusieurs jours des concentrations russes en Pologne pour une offensive qui ferait pendant à celle des Alliés sur le front ouest.

Remanierent ministériel en Chine

Le général Chen Cheng succède au général Ho Ying-Chin comme ministre de la Guerre — Le nouveau ministre des Finances est O. K. Yui — Ces remaniements viennent à la suite du rappel du général Stilwell

Tchoungking, 20 (A.P.) — Le général Ho Ying-Chin, ministre de la Guerre dans le gouvernement chinois depuis 1930, vient d'être remplacé aujourd'hui par le général Chen

Le volontariat saura répondre à nos besoins

C'est là l'opinion exprimée par le général LaFlèche, ministre des Services nationaux de guerre, qui s'attend que l'on trouvera tous les renforts voulus, lorsque ce sera nécessaire pour maintenir les cadres de nos unités outre-mer.

Le major-général L.-R. LaFlèche, ministre des Services nationaux de guerre, a remis aux journaux le communiqué suivant:

"J'ai passé trois jours à Montréal dans le but de perfectionner l'organisation pour trouver, dans un avenir assez rapproché, un nombre de recrues suffisant pour remplir les cadres des régiments canadiens-français outre-mer. Il faudra, éventuellement, créer aussi une réserve de volontaires plus tard de façon à ce que chaque unité ne manque jamais de renforts.

J'ai eu le grand avantage de conférer dans la métropole avec l'adjudant-général, le major-général A. E. Walford, le commandant du district militaire No 4, le major-général E.-J. Renaud, C.B.E., le commandant du district militaire No 5, le brigadier Edmond Blais, C.B.E., ainsi que leurs officiers d'état-major. J'ai aussi rencontré les officiers commandants des différents bataillons et des camps d'entraînement de la province de Québec et des provinces maritimes. Incidemment, je ne saurais assez louer le bon vouloir et l'esprit de coopération que j'ai trouvés chez tous ces messieurs.

De toutes ces conversations, et c'est avec grand plaisir que je le déclare, il ressort qu'il est possible d'envoyer outre-mer un nombre de volontaires entraînés pour maintenir les cadres de nos unités actuellement à l'action. J'ai, d'ailleurs, la conviction profonde que les hommes de ma race tiendront à honneur de soutenir nos frères et nos fils qui sont là-bas sur la ligne de feu.

Au congrès de sécurité industrielle

Le problème de la prévention des accidents demandera après la guerre une action immédiate, dit M. Dearborn, devant les membres de l'Association du Québec.

"C'est avec tout le zèle et l'humanité dont nous avons fait preuve au cours de la guerre actuelle que nous devons affronter le grave problème des accidents dans les jours si difficiles et si importants qui suivront la victoire."

Voilà ce qu'a déclaré M. Ned H. Dearborn, président du National Safety Council, devant les membres de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail, au cours d'un dîner qui a eu lieu hier soir dans la grande salle à manger de l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

M. Dearborn est à la tête de l'organisation de sécurité la plus importante aux Etats-Unis, le National Safety Council, qui compte un personnel de 250 personnes à son siège social de Chicago et des milliers de travailleurs bénévoles répandus partout aux Etats-Unis et au Canada.

Le conférencier a rappelé qu'après la guerre, "loin de restreindre notre activité, il nous faudra intensifier notre travail de prévention."

"Tout comme au cours de la guerre actuelle, le problème de la prévention des accidents demandera après la guerre une action immédiate", a-t-il déclaré. Et il ajoute: "Si nous apportons à la solution des divers problèmes de la vie le même enthousiasme que nous mettons à la poursuite de la guerre et si nous faisons preuve en temps de paix de la même unité, combien grand serait le monde!"

M. Dearborn souligne qu'en dépit de l'enthousiasme soulevé par la prévention des accidents en temps de guerre comme moyen de conservation du capital humain et des matières premières, le nombre des accidents mortels s'est élevé à 280,000 aux Etats-Unis, depuis Pearl Harbor jusqu'au 1er novembre 1944. Si l'on considère que, durant le même laps de temps, les pertes américaines sur les divers fronts se sont élevées à 108,897, on conçoit facilement toute la gravité du problème de l'accident.

"Nous ne voulons pas dire, ou donner à entendre par là, que la vie au foyer comporte plus de dangers que la vie au front", ajoute M. Dearborn. Le nombre plus élevé d'accidents au foyer s'explique du fait que le nombre de personnes est beaucoup plus considérable au pays que sur les champs de bataille. Mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'au long des temps que les accidents entraîneront autant de pertes de vie que la guerre, ils constitueront un problème et un défi qu'aucune personne soucieuse de l'intérêt public ne saurait ignorer."

"Les problèmes auxquels les dirigeants de la sécurité doivent faire face en temps de guerre ne cessent pas une fois la victoire obtenue. Bien au contraire, il est fort probable qu'ils seront accrus. Ces problèmes sont multiples: conversion des industries de guerre en industries de paix; réhabilitation des soldats dans la vie civile, soit dans leur ancien emploi, soit dans un autre; le déplacement des ouvriers des usines de guerre vers les industries de paix."

"Ces problèmes ne pourront être résolus que si les chefs d'industries, les ouvriers et les gouvernements collaborent étroitement. L'œuvre de sécurité n'est pas le fait de tel ou tel groupe. Elle est plutôt du ressort du chef d'industrie, de l'ouvrier, de l'individu, de l'homme public."

"Il nous faut en quelque sorte effectuer un ajustement entre l'intérêt et l'activité que montrent nos gouvernements dans l'œuvre de prévention et l'entreprise privée. De même, nous devons avoir quelque chose de l'esprit missionnaire dans l'accomplissement de notre tâche de sécurité. Nous devrions faire en sorte que la prévention des accidents devienne un acte de la vie courante, autant que de se brosser les dents, se laver les mains ou nettoyer sa demeure. Elle devrait faire partie du programme social de chaque cité, autant que le service d'hygiène ou le balayage des rues. La prévention des accidents constitue un défi qui nécessite une action de plus en plus grande. Nous devrions pouvoir lever ce défi, actuellement et après la guerre."

Chicago, 20 (C. P.). — On considère que la tenue d'une autre conférence de l'air sera nécessaire l'an prochain, avant d'en arriver à une conclusion acceptable, sur l'établissement de l'aviation, civile internationale.

L'aviation civile internationale

Chicago, 20 (A. P.). — Un sous-comité de la conférence internationale de l'aviation civile a recommandé vendredi l'adoption de standards internationaux de compétence pour les pilotes et les mécaniciens d'avions, qu'il s'agisse d'avions particuliers, commerciaux ou de services de voyageurs. On exigeait un minimum de 200 heures de vol seul pour un pilote de troisième classe proposé à un service de voyageurs.

Un pilote de cette catégorie pourrait agir comme premier pilote dans des envolées de jour et par temps normal (par opposition aux conditions atmosphériques où il faut se guider seulement par les instruments) et lorsqu'il s'agirait d'appareils ne requérant qu'un pilote. Cela représente une modification du projet original des Etats-Unis qui visait à éviter des exigences trop onéreuses pour les petits services d'aviation. Le comité a convenu aussi de la nécessité de standardiser les livres de bord utilisés sur les avions qui font du service international; les standards utilisés aux Etats-Unis serviraient de base pour cet accord.

Un autre sous-comité a recommandé l'institution d'un conseil international de délégués et d'un bureau international de directeurs payés, ces deux groupes devant préparer un code au sujet des conditions qui seraient exigées pour la sécurité des voyageurs; on établirait des règlements sur les standards des divers types d'appareils; le comité a suggéré aussi l'établissement d'un organisme international qui tiendrait continuellement à jour ces règlements, en tenant compte des progrès de l'aviation.

Chicago, 20 (C. P.). — On considère que la tenue d'une autre conférence de l'air sera nécessaire l'an prochain, avant d'en arriver à une conclusion acceptable, sur l'établissement de l'aviation, civile internationale.

Les chefs des partis d'opposition déclarent n'avoir aucune idée de la façon dont les choses se passeront à l'ouverture des Chambres. Le premier ministre leur donnera peut-être quelques vœux sur le sujet avant mercredi.

On croit que M. Mackenzie King fera d'abord un énoncé de principes après quoi MM. Gordon Graydon, chef de l'opposition officielle, Coldwell et John Blackmore, celui-ci chef des créditistes, parleront à leur tour.

On ne sait pas encore quand le colonel Kingston, qui a démissionné du ministère de la Défense à cause de son désaccord avec le gouvernement sur la question des renforts, prendra la parole; mais il semble que ce sera dès le début du débat.

Entrepreneurs, les partis progressistes-conservateurs et libéraux prévoient la tenue de caucus le mardi, mais rien n'a encore été fait pour la tenue d'un caucus libéral, ce qui

ne ou mauvaise qui leur vient de l'homme, quand leur instinct fait défaut.

Mais ici les hommes étaient encore plus empêchés que les chiens. Tout le monde mit pied à terre. On s'accroupit sur le sable, on regarda la tanque de près; on fit de son mieux.

On ne fit rien de bon. La brume semblait se rire de tout effort.

Maitre Vincent Gueffès, car il était lui, maitre Vincent Gueffès fut le premier qui se releva.

Il avait le nez tout barbouillé de sable, tant il avait approché de la tanque ses yeux clignotants et gris.

— M'est avis qu'ils se sont séparés en trois troupes, dit-il volontairement ou par l'effet du hasard.

— Après? demanda Méloir.

— Après, mon bon seigneur? on

prétend que le sire d'Estouville a reçu ordre du roi de France de s'opposer à toute poursuite armée sur le territoire du royaume.

— Qui prétend cela?

— Des gens bien informés, mon cher seigneur. Le vieux Mauver est un matois. Il aura pris à gauche du Mont pour se trouver tout de suite le plus près possible de la protection française.

— Oh! hé! cria Belissian, le gros de la bande a pris à droite du mont Saint-Michel. Allez, chiens, allez!

Il pouvait y avoir du bon dans l'avis de maitre Vincent Gueffès; mais le levrier de Belissian le venait entraîner tous les autres, et maitre Gueffès resta seul. Il s'arrêta un instant indécis.

Dans les sables, par le brouillard, il n'est pas permis de réfléchir.

Quand maitre Vincent Gueffès se ravisa et voulut suivre la troupe de Méloir, il n'était déjà plus là. Aucun bruit n'arrivait à son oreille.

Il tourna sur lui-même pour s'orienter! Seconde imprudence.

Par le brouillard, dans les sables, il ne faut jamais tourner sur soi-même, à moins qu'on n'ait dans sa poche une boussole.

On perd, en effet, absolument le sens de la direction et, dès qu'on l'a perdu, rien ne peut le rendre.

Il n'y a à aucun objet extérieur qui puisse servir de guide.

Les gens du pays, égarés dans la brume se dirigent quelconques,

M. R. Cauchon choisit candidat libéral

Il fera la lutte à Me Maxime Raymond, chef du Bloc populaire, dans Beauharnois-Laprairie

Valleyfield, 20 (D.N.C.). — M. Robert Cauchon, maire de Valleyfield, a été choisi à l'unanimité comme candidat libéral dans le comté de Beauharnois-Laprairie pour les prochaines élections fédérales. Une convention a eu lieu à cet effet samedi après-midi à l'hôtel de ville de Valleyfield, sous la présidence de M. Ernest Bertrand, ministre des Pêcheries maritimes.

A l'issue de cette convention une assemblée réunit plusieurs centaines de personnes à l'intérieur et à l'extérieur de la salle. M. Bertrand, M. Cauchon et M. Jean-Marc Goulet, vice-président de la Jeunesse libérale, portèrent la parole. M. Bertrand fit l'éloge de la politique de M. King, affirmant que c'est le seul homme pour qui nous pourrions voter en toute confiance aux prochaines élections.

M. Cauchon a promis de se dévouer pour les intérêts du comté, si on l'élit et M. Goulet a parlé de l'œuvre sociale et ouvrière de M. King.

Congrès régional à Sainte-Agathe

Sainte-Agathe des Monts, 20. — "Le tourisme et l'après-guerre", tel est le thème du congrès régional des Chambres de commerce des Laurentides qui se tient aujourd'hui à Sainte-Agathe des Monts. Les Chambres de commerce de Mont-Laurier, l'Annonciation, Saint-Jovite, Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, et Sainte-Agathe des Monts y seront représentées.

Outre les membres des Chambres, les maires et les échevins, les commissaires d'écoles, les secrétaires municipaux, les marchands, les hommes d'affaires et les professionnels des comtés de Terrebonne et de Labelle ont été invités.

Il y aura présentation de rapports par l'administrateur régional, M. J.-Denis Martin, et par chacun des présidents des Chambres mentionnées. On étudiera également des mémoires soumis par les Chambres ou les municipalités sur des questions d'intérêt régional ou provincial.

M. Gilbert-A. LaTour, secrétaire général de la Chambre de commerce de la province de Québec est le conférencier invité et traitera le sujet suivant: "Le civisme et les promotions commerciale et indus-

trielle d'une Chambre de commerce".

Le congrès régional se tiendra sous la présidence de M. J.-Denis Martin, administrateur régional.

Fête aux huîtres au comté Mercier

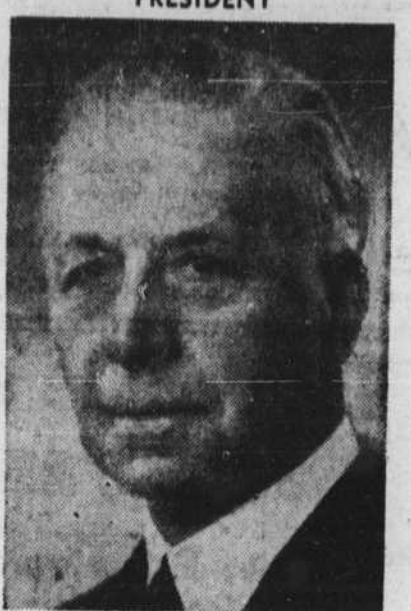
Samedi soir dernier, au chalet Laurier, avait lieu la fête aux huîtres organisée par l'Union nationale de la division Mercier, sous la présidence d'honneur de Me Edouard Asselin, C.B. Au cours de la soirée, il y eut de brèves allocutions par Me Asselin, M. J.-H. Delisle, ministre d'Etat, MM. Hercule Riendeau, député de Laprairie-Napierville, Gérard Thibault et Camille Côté, député de Sainte-Marie.

Un programme de divertissements a été présenté sous la direction de M. Eugène Daignault.

Conférence de M. Paul Blanc

M. Paul Blanc, membre de la Société de Géographie de Montréal, donnera une conférence publique ce soir à 8 h. 30, à l'auditorium du Jardin botanique. Cette causerie sera prononcée sous les auspices de l'Acas et de la Société de

PRESIDENT



Le Dr Albert Lesage, qui présidera la séance d'ouverture de l'assemblée annuelle de la Ligue canadienne de Santé, qui sera tenue à l'hôtel Windsor, jeudi et vendredi prochains.

Géographie de Montréal. Sujet: "Alpinisme dans les Rocheuses canadiennes". Cette conférence sera accompagnée de la projection de deux films en couleur et de diapositives kodachromes.

LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la huitième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne quant aux projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile".

Les obstacles sont surmontés RÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE GUERRE

Il y a au Canada un ancien combattant qui a perdu les deux mains et qui est chef de gare dans un grand centre ferroviaire. Il y en a un autre qui souffre de la même incapacité et qui a un emploi exigeant l'usage d'outils de précision. Un autre détient une situation importante dans le département d'essai d'une grande industrie canadienne. Il s'agit là d'incapacités majeures, mais elles ont été surmontées. Chaque jour, des ex-militaires qui souffrent d'incapacités égales ou moindres surmontent pareils obstacles lorsqu'ils sont prêts à s'aider eux-mêmes.

LES PROJETS SONT COMPLÉTÉS

Dès le début de 1940 le Canada commença des préparatifs en vue d'assurer une carrière utile à ceux qui ont perdu quelque faculté par suite du service de guerre. Un comité spécial fut constitué pour le rétablissement des invalides de guerre. Ces plans sont maintenant incorporés dans les lois et ils fonctionnent à plein rendement.

AUCUNE INQUIÉTUDE PÉCUNIAIRE

Pour faire face au problème du rétablissement civil, l'ancien combattant doit jouir de la paix de l'esprit. Il doit savoir qu'il est à l'abri des soucis financiers durant le temps où il se remet de ses blessures, et que sa famille ne souffrira pas de la misère. Le programme canadien tient compte de ce fait. Tout militaire, homme ou femme, libéré de l'armée, dont le traitement doit être continué et qui est incapable de travailler, reçoit la solde et les allocations de service de son grade pendant au moins un an, s'il le faut, et pendant plus longtemps si l'incapacité lui ouvre le droit à pension et si un traitement est encore bienfaisant.

CENTRES DE SANTÉ

Le Canada a établi des centres de santé et de thérapie professionnelle dans le calme de la campagne pour ceux qui ont besoin d'une convalescence pour affections nerveuses ou corporelles. Cinq de ces centres sont déjà établis en divers endroits du Canada.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST L'ESSENCE MÊME DU PROGRAMME

On donne toutes les occasions possibles de formation à ceux qui touchent des pensions pour invalidité. Leur droit à cette formation est continu et ne souffre pas de limitation de temps comme celle qui s'applique aux personnes qui sont physiquement aptes. Dans plusieurs cas, la formation commence à l'hôpital même et aussitôt que les autorités médicales le permettent.

Les Directeurs du Bien-être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques à divers endroits du Canada. Ces fonctionnaires sont les amis des anciens combattants. Ils sont de leur devoir de conseiller et d'aider tous les anciens militaires relativement à leurs problèmes de rétablissement civil. S'il y a quelque point du programme de réadaptation que vous ne comprenez pas bien, consultez le Directeur du Bien-être des Anciens Combattants le plus rapproché.

Le bureau de votre officier du bien-être des Anciens Combattants est situé à 634 Craig ouest.

Publié par autorité de l'honorable Ion A. Mackenzie, Ministre des

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ENVOYEZ CETTE ANNONCE A UN MILITAIRE OUTRE-MER.

Feuilleton du "Devoir"

La Fée des Grèves par Paul Féval

72. (Suite)

— Valley! allez!

Le chien donna de la voix à bas bruit.

La chasse recommença.

Mais bientôt un obstacle d'un nouveau genre se présenta. Nous ne voulions point parler de la marche à reculons. Ceci eût été bon peut-être pour tromper des hommes, mais les chiens vont au flair et ne raisonnent guère, les heuroux!

A cause de quoi, ils ne commettent point d'erreurs.

L'obstacle dont il s'agit, c'était la divergence des routes suivies par le petit Jeannin d'abord, frère Bruno ensuite, et enfin le gros de la trave.

Les chiens quêtèrent un instant, soufflant au vent, éternuant, reniflant, et attendant l'indication bon-

ne ou mauvaise qui leur vient de l'homme, quand leur instinct fait défaut.

Mais ici les hommes étaient encore plus empêchés que les chiens. Tout le monde mit pied à terre.

On s'accroupit sur le sable, on regarda la tanque de près; on fit de son mieux.

On ne fit rien de bon. La brume semblait se rire de tout effort.

Maitre Vincent Gueffès, car il était lui, maitre Vincent Gueffès fut le premier qui se releva.

Il avait le nez tout barbouillé de sable, tant il avait approché de la tanque ses yeux clignotants et gris.

— M'est avis qu'ils se sont séparés en trois troupes, dit-il volontairement ou par l'effet du hasard.

— Après? demanda Méloir.

— Après, mon bon seigneur? on

SAMEDI LE 2 DECEMBRE,

Le "Devoir" commencera la publication d'un feuilleton d'un exceptionnel intérêt.

quand ils se voient réduits à ces extrémités, par l'inclinaison des paumelles ou petites rides de sable que le reflux laisse sur la grève. Ils ont remarqué que ces paumelles s'élèvent à pic du côté de la terre et gardent au contraire du côté de l'eau une pente douce et presque insensible.

Mais outre que cette règle est fort loin d'être générale, il n'y a que certains endroits des grèves où le sable soit assez pur pour former ces paumelles.

La marée, qui est presque partout un des éléments de la tanque, résiste un flot et garde son plan.

Maitre Gueffès était justement en un lieu où il n'y avait point de paumelles.

Il se baissa pour examiner les traces. Les traces se mêlaient maintenant en tous sens; chaque pas formait un trou arrondi dans ce sable mou et prompt à s'affaisser.

Maitre Gueffès était absolument dans la position d'un homme qui joue à colin-maillard.

La bravoure n'était pas son fait. Il eut peur et se prit à courir en suivant au hasard une des lignes de

pas qui partaient du centre où il était, les fuyants d'abord, puis les hommes de Méloir, s'étaient successivement arrêtés.

Oh! le pauvre Normand! s'il avait su ce qui l'attendait au bout du chemin, il n'aurait pas couru si vite!

Il est notoire que la Fée des Grèves n'aime pas ceux qui doutent d'elle.

Il est connu que la Fée des Grèves étrangle volontiers dans un coin ceux qu'elle n'aime pas.

Les fées sont de la nature des brutes toutes comme cela, les frères bretons surtout.

Or, la Fée des Grèves glisse dans le brouillard comme dans la nuit.

La trace que suivait maitre Vincent Gueffès se trouvait être par hasard celle du petit Jeannin, Fée des Grèves par interm.

Tout en marchant, maitre Vincent se rassurait un peu et il se disait: C'est une journée de cent ans n'importe, plus Simonnette, sans parler du petit scélérat de coquetier, qui sera pendu cette fois pour tout de bon! Le chevalier Méloir m'a promis tout cela. Laissons faire, l'heure du déjeuner vient. Si le

gne le Mont, j'étais mon bonnet et je mangerais la soupe des bons moines pour l'amour de Dieu.

Justement, un son grave et vibrant perça le brouillard.

Maitre Vincent poussa un cri de joie.

C'était la cloche du monastère. Il était à cent pas du Mont.

Laissons faire! Laissons faire! reprit-il, en se frottant les mains: Jeannin pendu, Simonnette que voilà devenue ma femme, et cent écus d'or!

Une forme indéfinie passa près de lui, si près qu'il sentit comme un frôlement.

Une robe de femme! Il n'y avait pas à se tromper!

— On peut fuir un homme, quand on a le caractère prudent. Mais une femme!

Maitre Gueffès, devenu brave tout à coup, s'élança en avant. Ce pouvait être mademoiselle Reine.

Bonne prise dans tous les cas! Au bout d'une vingtaine d'enjambées, il vit le brouillard s'enlever. Le roc noir de Saint-Michel était devant lui.

C'était hors des murailles de la ville, en un lieu sauvage et sombre que surplombaient les contreforts du monastère.

Sous les fondations, entre les roches énormes, il y avait une femme, la forme que maitre Gueffès avait vue passer dans la brume.

Bonne prise! oh! bonne prise! maitre Vincent Gueffès reconnut les vêtements de Reine de Maurever.

Et derrière son voile, il reconnut aussi ses cheveux blonds bouclés, qui brillaient au soleil.

Il s'approcha tortueusement.

De l'autre côté des rochers, il y avait de pauvres pêcheurs qui faisaient sécher leurs filets. Ils avaient bien reconnu la Fée des Grèves pour l'avoir vue souvent glisser, la nuit sur le sable, depuis que monsieur Hue était caché à Tombelène.

Ils se dirent: — Voilà le Normand Gueffès qui va attaquer la Fée. Sorcier contre lutin: voyons la bataille!

La bataille ne fut pas longue. Il parait que les fées sont plus fortes que les Normands.

Dès le commencement du combat, maitre Gueffès devint fou, car on l'entendit crier: — Jeannin, petit Jeannin! pitié! pitié!

Qu'avait-il à faire là-dedans Jeannin, le petit coquetier des Quatre-Salines?

(A suivre)

De l'ouvrage est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditeur-directeur — Georges Pelletier.



Directrice : Germaine BERNIER

Au Carmel de Montréal

Fête de saint Jean de la Croix, docteur de l'Eglise

Le 24 novembre, à 9 h., il y aura messe solennelle et sermon de circonstance à l'occasion de la fête de saint Jean de la Croix.

Né à Fontiveros (Vieille-Castille), le samedi 24 juin 1542, Jean de Yepes perdit, jeune encore, son père Gonzalo de Yepes issu de noble race, mais que sa mésalliance avec la belle Catalina Alvarez fit rejeter des siens. De bonne heure, le petit Jean dut faire l'apprentissage d'un métier, mais sa vive intelligence l'orienta plutôt vers les choses de l'esprit. Un pieux gentilhomme s'étant constitué son protecteur, il put recevoir une formation littéraire au collège des Jésuites à Médina del Campo. A vingt et un ans, Jean quittait le monde et entra chez les Carmes de l'ancienne Observance.

En 1562, sainte Thérèse d'Avila avait opéré la réforme des Carmélites et en 1568, sous une nouvelle impulsion divine, elle entreprenait celle des religieux. Le jeune Père Jean de Saint-Mathias qui, depuis quelque temps, songeait à se retirer à la Chartreuse, fut gagné à cette cause par la sainte elle-même, qui lui démontra tous les avantages qui en résulteraient, pour lui et son Ordre, en revenant aux sources primitives, en reprenant la règle antique telle qu'elle avait été donnée aux premiers solitaires du Mont-Carmel.

Saint Jean de la Croix devait être la plus forte assise du nouvel édifice que Thérèse tentait de remettre sur les bases séculaires qui en avaient fait jadis la force et la splendeur. Pendant près de trente ans, à travers des obstacles et des tribulations sans nombre, il exerça une influence prépondérante sur son Ordre, bien que le gouvernement général ne lui en ait jamais été confié. Par ses exemples de haute sainteté, par ses judicieux conseils et ses admirables écrits, il sut maintenir, haut et ferme, l'idéal de vie contemplative proposé par le séraphique Thérèse.

D'un geste large, immense comme l'amour dont son cœur était embrasé pour son divin Maître, Jean de la Croix lança la semence divine aux âmes avides de s'en nourrir. Merveilleux furent les fruits de sainteté qui en germèrent. Voulant prolonger, pour de longs siècles encore la bienfaisante influence de cet amant passionné du Christ, notre Mère la sainte Eglise l'a mis au

L'usure du temps

Quand on voit le courage que cela prend pour se mettre dans un grand ménage, on comprend qu'il y ait tant de maisons qui souffrent de n'en pas connaître plus souvent.

C'est bien facile à dire que ce n'est pas nécessaire de tourner la maison à l'envers pour faire un nettoyage, qu'il s'agit de prendre une pièce après l'autre et qu'il n'y paraîtra presque pas, etc., etc. Cela est peut-être possible quand il s'agit d'un nettoyage sommaire, mais essayez donc cette méthode pour ce que l'on appelle un grand ménage!

D'abord, dans une ville populeuse, les peintres sont débordés de travail et viennent à leurs heures, non aux vôtres. Alors il est bien impossible, quand tous les meubles d'une pièce sont éparpillés dans les autres, de sonner le ralliement à chaque fin de jour, pour faire réintégrer, dans leurs frontières, ces personnages en ballade. Encombrés vous êtes, encombrés vous restez.

Et cela, c'est encore un détail. Mais gare à vous si vous avez le malheur de trop pâtir les murs. Mobiliers, cadres, tableaux, bibelots gardent, eux, la marque du temps qui, insensiblement mais sûrement, flétrit les plus beaux tons, assombrit les couleurs, ternit les toiles et leurs cadres, etc.

Si, dans certains cas, on peut parler avec bonheur de la patine qu'ajoute à la valeur des œuvres d'art antiques, la plupart du temps on ne peut que gémir sur les méfaits de la poussière, qui nous suit, nous poursuit, nous enveloppe, nous pénètre presque jusqu'au cœur puisqu'elle s'établit même dans nos pousmons de citoyens. Les précautions les plus ingénieuses n'arrivent qu'à demi à nous en protéger.

Ce qu'il y a de plus tragique, c'est que l'usure ne s'attaque pas qu'aux maisons, aux meubles, aux bibelots, elle s'attaque également aux pauvres humains qui, comme les maîtresses de maison courageuses, doivent essayer de réparer, tout le long du chemin, leur santé ébranlée, leur résistance diminuée, leur cœur fatigué, leurs rêves fanés, parfois tout leur pauvre bonheur...

En somme, toute la vie se passe, dans la maison et dans notre esprit, à lutter contre l'usure du temps et la poussière des jours et chacun rêve en secret de pouvoir, un soir qui durera éternellement, mettre enfin à l'abri pour toujours son cœur et ses amours...

20-XI-44

G. B.

rang de ses docteurs, le 24 août 1926, et a convié tous ses enfants à venir puiser à cette source tonifiante les principes générateurs de la plus haute perfection.

«La doctrine spirituelle de saint Jean de la Croix, écrit un penseur contemporain (Jacques Maritain), n'est pas métaphysique, elle est le pur corollaire et la pure explication de la bonne nouvelle de la rédemption; le dénuement qu'elle prêche et la vie de l'esprit, n'est que la foncière application — dans le ciel même de la vie intérieure — de la loi de la Croix et de la transformation au Christ, comme de la loi des Béatitudes».

XXX

Pour servir votre santé

La leçon de la petite fille

(Collaboration spéciale au *Devoir*)
Par le Dr Adrien PLOUFFE
Marguerite a repris le chemin de l'école après un repos de quinze jours. Elle a été accueillie avec le sourire par son institutrice et ses compagnes. On lui a trouvé une mine plus fraîche. Elle a raconté son histoire et, sans le savoir, cette fillette de onze ans a donné à ses petites amies et même à «mademoiselle» une leçon de vie saine plus efficace que celle d'un médecin.

«Il y a longtemps, a-t-elle dit, que je me sentais fatiguée. Le docteur de l'école et l'institutrice avaient averti maman, mais elle ne pensait pas que c'était si grave. Quand j'ai perdu connaissance à la maison, maman m'a amenée chez le docteur qui m'a examinée. J'avais perdu quinze livres, il fallait les rattrapper. Le docteur a parlé à maman. J'ai pris du lait, du jus d'orange, de l'huile de foie de morue, des remèdes et j'ai mangé. Maman faisait des bonnes choses conseillées par le docteur, du pot-au-feu avec beaucoup de légumes, du ragoût de veau, du riz au lait, de la compote de pommes, du pain doré et bien d'autres bonnes affaires et, en deux semaines, j'ai déjà gagné deux livres. Voilà, Et je me sens mieux, plus reposée et plus forte!»

Et l'institutrice commenta cette leçon donnée par une fillette. «Vous voyez, mes enfants, que le

médecin de l'école a raison de vous parler de votre santé et des précautions qu'il faut prendre pour la conserver. Marguerite était un mauvais coton, elle était toujours pâle, toujours fatiguée et elle n'avait aucun goût pour l'étude. Voilà qu'elle commence à avoir des couleurs. Pourquoi? Tout simplement, parce que sa mère a enfin compris la nécessité de conduire sa fille chez le médecin. Faites comme Marguerite et dites à votre maman qu'elle vous conduise chez le médecin quand c'est nécessaire. Il est là pour servir la santé des petits garçons et des petites filles qui ont besoin de ses services. Quand votre maman reçoit un avis du médecin de l'école, c'est parce qu'il a remarqué une maladie ou un défaut physique chez vous. Dites et répétez et redites encore à votre maman que c'est important. Et tâchez d'aller voir le médecin, le spécialiste ou le dentiste».

Et, ce jour-là, d'autres petites filles racontèrent, en revenant à la maison, l'histoire de Marguerite et cela fit réfléchir d'autres mamans. L'institutrice avait raison, c'est sur l'union de toutes les bonnes volontés que repose la sauvegarde de la santé des enfants.

Mais, il y a huit jours, j'avais promis à mes lectrices d'assister à la consultation chez le médecin. Ce sera partie remise. Cependant, l'intermède d'aujourd'hui n'est pas inutile.

Comme tant de mamans nous remettons la visite au médecin à la semaine prochaine!

Adrien PLOUFFE

Conseils pratiques

Petites économies

Attention à la chaleur

La meilleure place pour serrer votre manteau de fourrure est sans contredit la garde-robe la plus fraîche de la maison. N'allez pas le laisser à la chaleur, près d'un radiateur ou dans une armoire où passe un tuyau d'air chaud, sous prétexte qu'il sera beaucoup plus chaud quand vous le revêtirez. La chaleur assèche le cuir. Naturellement, personne ne pousse l'imprévoyance jusqu'à jeter son manteau de fourrure sur un radiateur pour le faire sécher. Ce serait le comble!

Une pincée de soda

Alerte générale dans la maison! ... La soupe prend au fond, les pommes de terre brûlent ou la viande rôtit un peu trop. Maman perd sa bonne humeur en constatant le désat et surtout en songeant à ces fameux chaudrons qu'on ne finit plus de récurer. Il y a cependant moyen de faciliter l'opération. Le chaudron vidé, mettez un peu d'eau et faites bouillir durant quelques minutes. Si le chaudron est émaillé, ajoutez une pincée de soda à l'eau pour faire disparaître les taches noires qui restent.

Vitamines et minéraux pour l'hiver

Dieu sait qu'il peut s'en passer mais que de minéraux et de vitamines l'hiver reçoit chaque jour dans les cuisines où l'on jette l'eau des pommes de terre, des carottes, épinards, navets, etc., il en est ainsi des boîtes de conserve. L'eau qu'elles contiennent est enrichie de nombreux minéraux et vitamines volés aux légumes qu'elle recouvrait. Alors, parmi vos bonnes résolutions de la semaine... Songez aux bonnes soupes et sauces que vous obtiendrez à l'avenir en y incorporant cette eau de légumes et combien plus riches en valeur alimentaire elles seront!

Partie de cartes annuelle

L'Association des dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame organise une partie de cartes qui aura lieu à la maison des gardes-malades, jeudi, le 23 novembre, à 2 h. 30. Prière d'apporter cartes et marqueurs.

Arbres de Noël

plus nombreux

Québec, 20 (D.N.C.) — Les arbres de Noël, tant sur le marché d'exportation que sur le marché domestique, seront aussi nombreux cette année que par le passé. Voilà ce qu'a déclaré vendredi M. J.-A. Roy, i.f., du service forestier provincial, qui s'occupe des arbres de Noël, depuis de nombreuses années, au ministère des Terres et Forêts.

M. Roy s'est déclaré fort surpris d'entendre la radio annoncer que ceux qui désireront un arbre de Noël devront aller se le couper dans le bois et le transporter eux-mêmes dans leur foyer.

Les conditions, dit-il, seront les mêmes que l'an dernier. S'il y a un changement à prévoir, c'est qu'on coupera plus d'arbres de Noël que l'an dernier.

Ajoutons qu'au cours de la saison 1943-44, environ 1.521.000 arbres de Noël furent coupés.

Déjà les arbres pour les fêtes prochaines ont commencé à arriver dans les cours de triage des chemins de fer et les camions en transportent des quantités considérables. Les épiceries en auront encore en vente et tout indique que les cultivateurs viendront offrir à domicile, tout comme dans le bon vieux temps.

Retenez le «Devoir» d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage : DEvoir 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre secteur.

Ceux qui firent notre pays

Lord Aylmer

(1775-1850)

Matthew Whitworth, cinquième baron d'Aylmer, naquit en Angleterre le 24 mai 1775. Il était le fils aîné de Henry, le 4e baron du même nom, et de Catherine Whitworth. Il n'avait que dix ans lorsqu'il assumait la charge de baron à la mort de son père. En 1787, il entra comme enseigne dans le 49e régiment d'infanterie. Il fit les guerres de France, fut prisonnier durant six mois et conquit tous les grades jusqu'à celui de général, en 1825. Le gouvernement britannique lui assigna le poste de gouverneur-général du Canada en 1831. Il assumait des fonctions difficiles à une époque périlleuse. Les débats de la Chambre portèrent surtout sur l'affectation des revenus et le contrôle des dépenses. Lord Aylmer semblait doué de bonnes intentions, mais il fut mal servi par les événements. Une hostilité sans cesse grandissante s'éleva entre lui et l'Assemblée, où dominait la grande figure de Papineau. Le 5 février 1832, Aylmer écrivit au secrétaire colonial que «le peuple canadien était paisible et bien disposé; que les députés, sauf exception, ne faisaient pas d'opposition systématique au gouvernement impérial que les Canadiens étaient fidèles à l'égard des administrateurs officiels». Les élections donneraient lieu à des bagarres qui entraîneraient des mortalités. Le gouverneur prit parti contre la masse du peuple et s'assura définitivement son inimitié. Le conflit s'envenima jusqu'au 6 mai, alors que lord Aylmer reçut l'avis de son rappel en Angleterre. Il tenta de se justifier, mais son successeur, lord Gosford, semble avoir eu ordre de n'entretenir avec lui aucun rapport de cordialité afin d'indiquer un changement de la politique anglaise à l'égard des Canadiens français. En 1801, il avait épousé Louisa Anne Call, dont il n'eut pas d'enfant. Il mourut subitement à Londres d'une crise cardiaque, le 23 février 1850. L'histoire canadienne lui a conservé, pas toujours avec justice, une hostilité presque générale.

Aux anciens des Grèves

Mardi soir, le 21 novembre, aura lieu à 428 rue St-Sulpice, sous la présidence du chanoine Laurent Morin, ancien colon de la colonie de vacances des Grèves, la première partie de cartes annuelle des anciens des Grèves.

Il y aura pour la circonstance un prix par table, et de nombreux prix de présence comme d'habitude.

M. Ernest Savignac, P.S.S., ex-directeur des Grèves, sera présent.

EATON

Heures d'affaires : 10 h. à 6 h. 30 samedi compris.



C'est facile de commander en ce moment

LES CADEAUX POUR LES MILITAIRES AU CANADA

Facile... parce que le choix est meilleur et que notre personnel a plus de temps à vous consacrer. C'EST VRAIMENT LE MOMENT DE COMMANDER VOS ETRENNES POUR LES MILITAIRES AU CANADA, et pourquoi ne pas nous en confier l'envoi? ... Vous n'avez qu'à choisir au DEPOT MILITAIRE EATON ce que vous désirez lui envoyer, nous donner son nom et son adresse et nous expédierons le colis A TEMPS POUR NOËL.

Et remarquez bien... EATON paye tous les frais d'emballage et de port pour les colis qui ne contiennent pas d'épicerie et qui sont expédiés aux militaires au Canada.

Voyez nos colis tout préparés en montre au Dépôt militaire EATON, rez-de-chaussée.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Au collège Notre-Dame

L'organisation du banquet aux huitres des anciens du collège Notre-Dame se poursuit sous la direction du R. Frère Antonin, C.S.C., directeur et archiviste de l'Association des anciens de l'institution.

Cette fête aux huitres est la première du genre organisée en cet

endroit. L'on se souvient de l'ampleur qu'ont prise les fêtes du 75e anniversaire du collège l'année dernière et l'on se promet un aussi franc succès pour cette fois-ci.

Le banquet que l'on annonce aura lieu le mercredi 29 courant, dans les salles du collège, sous la présidence de M. Louis-Marcel Lymburner. Pour toute information, on est prié de communiquer avec le secrétaire, à AT. 9824.

Soulagement Rapide du Rhume de Cerveau

Dès que vous en mettez quelques gouttes dans chaque narine, le Va-tro-nol commence à vous soulager de l'enclenchement, des éternuements, de l'obstruction dus au rhume. Il apaise rapidement l'irritation, diminue la congestion, facilite la respiration. Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

SPÉCIAL!

Ces gouttes à double effet agissent rapidement au siège même du mal!



• VICKS VA-TRO-NOL

Laberge, Chevalier & Co

Il ne faut pas attendre!...

Ne remettez pas à plus tard l'achat de ce manteau de fourrure. En donnant votre commande dès maintenant, vous agirez sagement et serez assurés d'obtenir entière satisfaction.

CHAT SAUVAGE

Superbes manteaux de chat sauvage argenté; peaux affongées ou complètes; modèles exclusifs à LABERGE, CHEVALIER.

\$165. à \$395.

MOUTON de PERSE

Riches collections de manteaux de mouton, style ajusté, tuxedo ou ample; peaux souples et lustrées fabriquées en manteaux par des experts. Grand choix tout fait; sur mesures si désiré.

\$265. à \$695.

SEAL FRANÇAIS

(LAPIN TEINT)

\$159. à \$249.

Laberge, Chevalier & Co
J.-N. LABERGE, ROLAND LABERGE, et F. BEAUREGARD
MA. 5217 — 351 ouest rue ST-PAUL, près McGill

Fourrures

Il y a une raison!!
Quoique grandissante de jour en jour, notre clientèle est toujours satisfaite

MOUTON de PERSE depuis: \$265
Jolis manteaux tout faits ou sur mesure — styles à votre choix.
— Froid plat et demi-mont.
Autres qualités: \$295 — \$375 — \$495 — \$595

RAT MUSQUÉ depuis: \$275
Riche collection de manteaux "tuxedo", "amples" ou "ajustés" — Superbe et durable, couleur naturelle ou teintes les plus nouvelles de toutes les nuances.
Autres qualités: \$295 — \$325 — \$365

CHAT SAUVAGE depuis: \$165
Choix dans plus de 400 manteaux tout faits. — Faits de peaux ou allongés. — Riches couleurs argentées naturelles. — Une spécialité dont Reid est jaloux.
Autres qualités: \$250 — \$350 — \$425

— SPÉCIAL —
RAT MUSQUÉ des FLANDRES (lapin teint)
15 MANTEAUX SEULEMENT
Jolie imitation de vrai rat musqué. Teinte foncée. Prix exceptionnel.
\$115

- CH. 3181 -

1473 rue AMHERST





Lundi 20 novembre 1944

Programmes spéciaux
A CRAC — CAPE-CONCERT KRAFT. — Lundi soir

L'artiste invité des Puppilles de la galette sera Mimi d'Esté. Le chanteur invité sera Albert Viau.

Sommaire des postes locaux

CBP-690 kilocycles	1015 Revue des événements	700 Danse
6.00 La radio ce soir	10.30 Don Turner	7.15 Lum et Abner.
6.25 Causerie.	11.00 Nouvelles de BBO	7.30 Oncle Troy.
6.30 Interimédia musical	11.15 Relais de BBO	7.45 Rex Battle, pianiste
6.45 Mélodies du 971	11.30 Musique de danse	8.00 Derivatives
7.00 Un homme et son pe-	12.00 Nouvelles	8.20 Au son du rythme
7.15 Mélodies	12.15 Nouvelles	8.30 Heure Hédit
7.30 Les soirs canadiens	12.30 Nouvelles	8.45 Informations pleines
7.45 La fin du com.	12.45 Nouvelles	9.00 Rendez-vous avec la
8.00 Défilé de la victoire	12.55 Nouvelles	9.15
8.30 Coupable ou non	13.00 Nouvelles	9.30
8.45 Les chanteurs geor-	13.15 Nouvelles	9.45
8.55	13.30 Nouvelles	10.00
9.00 Les chanteurs geor-	13.45 Nouvelles	10.15
9.15	13.55 Nouvelles	10.30
9.30	14.05 Nouvelles	10.45
9.45	14.15 Nouvelles	10.55
10.00	14.25 Nouvelles	11.00
10.15	14.35 Nouvelles	11.15
10.30	14.45 Nouvelles	11.30
10.45	14.55 Nouvelles	11.45
10.55	15.05 Nouvelles	12.00
11.00	15.15 Nouvelles	
11.15	15.25 Nouvelles	
11.30	15.35 Nouvelles	
11.45	15.45 Nouvelles	
12.00	15.55 Nouvelles	

Sommaire des postes locaux

Mardi 21 novembre 1944

CBF-690 kilocycles	810 Cotes de la Bourse	815 Heure du café
7.20 Nouvelles et musique	8.15 Radio-journal	8.30 Célébr.
7.45 Radio-journal	8.30 Sports	8.45 Panfars
8.15 Révisions	8.30 Sketch	9.00 Déjeuner
8.30 Pot-pourri musical	8.45 Nouvelles de BBC	9.30 Revue
8.45 Nouvelles	7.50 Isabelle McEwan	9.45 Studio
8.55 Musique	8.30 Le trio de l'ordito	10.00 Nouvelles
9.00 Les chansons que vous aimez	7.45 Commentaires	10.15 Musique
9.45 Les plus belles mélodies	8.00 Le neutrals amour	10.45 L'effacement
9.55 Nouvelles	8.15 Relations des civils	11.00 La femme nouvelle
10.00 Chez Réele	8.30 Choses à venir	11.30 Pour le horoscope
10.15 Courrier-confidences	9.00 John et Judy	11.45 Romanes romanes
10.30 Vie de famille	9.30 A chôler	12.30 Pour ses dames
10.45 Le quart d'heure au détenu	9.45 Nouvelles	11.45 Intermède
11.00 Grande Soir	10.15 Chronique bibliographique	11.55 Nouvelles
11.15 Le metaire Rancourt	10.30 Now time	12.05 Méloides
11.30 Les Joyeux trébou-dours	11.05 Nouvelles de BBO	12.15 Soldier's wife
11.45 Nouvelles	11.15 Relais de BBC	12.30 Nouvelles
12.01 Nouvelles coree	11.30 Musique	1.30 Club Rotary
12.15 Quelles nouvelles	12.00 Nouvelles	2.00 Studio
12.30 Nouvelles	7.00 Bèveu	2.15 Le chef mystérieux
12.45 Réveil rural	7.15 Déjeuner musical	2.30 On ne dit...
12.59 Signal-horale	7.30 Pot-pourri	3.15 Harcourt, chanteur
1.00 Rue Principale	7.45 Oratoire	3.30 Sweetheart of the air
1.15 Radio-journal	8.00 Nouvelles	4.00 Ode des Ramblers
1.30 Vers le soleil	8.10 Originalités	4.30 Sérenade
1.45 Les Liptonaires	8.15 Les chansons de Louise	5.00 Heure et les pirates
1.55 Corlette et Roland	8.30 Piano	5.15 Dick Tracy
2.15 Réclat	8.45 Korn Kobblers	5.30 Emulsion acoute
2.30 La femme aujourd'hui	9.00 Nouvelles	5.50 Heure du thé
2.45 Chansonnières	9.10 Tango	6.00 Aventure
3.00 Music Hall	9.15 Guy de Courcy	6.15 Nouvelles
3.30 Chers-d'oeuvre de la musique	9.30 Musique sud-américaine	6.45 Studio
4.30 Radio-College	9.45 Le cœur dispose	7.00 Musique de anse
4.45 Heure du thé	10.00 Chef mystérieux	7.25 Soir
5.30 Les Amis de l'Art	10.05 Heures estivales	7.45 Mélodies chanceuses
5.45 Cotes de la Bourse	10.30 Recueil musical	7.55 Lum et Absen
6.00 Les radios de la nuit	10.45 Nouvelles	7.55 Ronald Colman
6.15 Radio-journal	10.50 Pauses musicales	8.00 L'île du clair
6.25 Causerie	11.00 Disques pour tous	8.30 Caravane de la gaité
6.45 Intermède musical	11.15 Musique tagane	9.00 Studio
6.55 Musique	11.45 Nouvelles chanceuses	9.15 Nouvelles avec la vie
7.00 Un homme et son chien	11.55 Heures-ensénelles	10.00 Bob Hope
7.15 Métropole	12.00 Nouvelles et musique	10.30 Nouvelles
7.30 Romances	12.10 femme et l'activité	10.45 Musique de da-se
7.45 Fantaisie musicale	12.15 Carnet de la ménagère	11.00 Le raconteur
8.00 Dr Mochanges	12.30 Grande Soir	11.15 Danse
8.30 La min du jour	12.45 Radio-théâtre minia-ture	11.30 Danse
8.45 Les cartes symphoniques	1.15 Bulletin des fermiers	12.00 Nouvelles
10.00 Radio-journal	1.15 Radio-journal	CHPL-1496 kilocycles
10.15 Chers sur l'après-guerre	1.30 Nouvelles	8.15 Bonjour rotsins
10.30 A vous	1.45 Commentaires	8.30 Réveille-matin
11.00 Musique de danse	2.15 Méloides à l'orgue	8.55 Melodie féminin
11.15 Musique	2.30 Méloides Rancourt	9.00 Heure
11.30 Nouvelles	2.45 Sans tambour ni trompette	9.15 Mélodies du matin
11.45 Musique contemporaine	2.55 Actualités de Holy-wood	9.30 Radio-journal
12.00 Nouvelles	3.00 Neuvain à saint Antoine	9.45 Panfars
CBM-940 kilocycles	3.15 Mélodies musicales	10.00 Variétés
7.30 Nouvelles	3.30 Nouvelles	10.15 Fantaisies musicales
8.00 Radio-journal	3.45 Offres musicales	10.45 Mélodies musicales
8.15 Prières	3.55 Programme musical	11.00 Orchestre
8.30 Marches en musique	4.00 Musique hawaïenne	11.15 Chansons françaises
9.00 Nouvelles	4.15 Programme Steepes	11.45 Mélodies populaires
9.15 Relais de BBC	4.30 Etreuennes ensembles	11.55 Mélodies
9.30 Les classiques de la musique	4.45 CRAC au soir	12.00 Heures féminine
9.45 Musique en travail-lant	4.55 Four vous meade-mois	1.00 Radio-journal
10.00 Emulsion émissive	4.55 Scott show	1.15 Heures féminine
10.15 Commentaires	5.00 Tante Lucie	1.30 Mélodies
10.35 R'ital de piano	5.15 Pierre et Pierrette	1.45 Variétés
10.55 Curry chanteur	5.30 Madeline et Pierre	2.00 Orchestre
11.00 Musique	5.45 V de famille	2.45 On ven' savoir
11.15 Campagne pour la conservation du vétem-ent	5.55 V de famille	3.00 Pomes symphoniques
11.30 He soldiers wife	6.05 V de famille	3.15 Les mélodies
11.45 Lucy Linton	6.15 V de famille	4.00 Chansons françaises
12.01 Nouvelles de BBC	6.30 Forum des sports	4.15 Orchestre
12.15 The Road of life	6.45 V de famille	4.30 Chansons d'opéras
12.30 La ferme et ses pro-duits	6.55 Nouvelles	4.55 CHPL de soir
12.59 Signal-horale	7.00 Musique	5.00 Heures féminine
13.00 Radio-journal	7.15 André Louvain et ses	5.15 Le dansant
13.15 The happy gang	7.30 Mot. l'al dit ça	5.35 Bulletin
13.30 Tropicana	7.45 Le petit café du coin	5.45 L'ad-journal
13.45 Melodies	8.00 Le petit café du coin	5.55 Radio-journal
14.00 Bist star	8.30 Rendez-vous roma-nesque	6.15 Mél-mélo
2.15 Vie and Sade	8.55 Nouvelles	6.25 Mél-mélo-sports
2.30 Concert	9.00 En chantant dans le jour	6.30 Heure
2.45 Femme d'Amérique	9.30 Le rallèment du rite	6.45 Vagues musicales
2.55 Melodies	10.00 Causerie politique	6.55 Chansons françaises
3.00 Young's an't	10.30 La boîte aux ques-tions	7.00 Jour
3.45 Right to happiness	10.45 Actualités	7.15 Heures familiales
3.55 Melodies	10.55 Image de guerre	7.35 CHPL Sportscastr
4.15 Causerie	11.00 News	7.45 Nouvelles
4.30 Nos compositeurs	11.15 Chansons	7.55 Melodies
4.45 Artistes de demain	11.30 Orchestre	8.00 Métairie Rancourt
5.00 Front line family	11.45 Nouvelles	8.15 Le Père Jovial
5.15 The train with a view	12.05 Relais du CBS	8.35 Radio-comédie
5.30 Relais de Londres	12.20 Orch de danse	9.00 C-chétre
5.45 A chôler	1.00 Nouvelles	9.30 South American Way
5.55 Nouvelles du soir	CBF-656 kilocycles	10.00 Heure
	8.00 Nouvelles du soir	10.15 Orchestre
		10.30 Danse

Couverture de la campagne de la ligue antituberculeuse

Des autorités religieuses et civiles lancent l'appel, en faveur de la souscription aux fonds de la Ligue

Quatre éminents personnages ont lancé un appel en faveur de la Ligue antituberculeuse de Montréal. Grâce au concours de Radio-Canada, S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province; le maire Adhémar Raynault et M. Walter E. Merrill, maire de Westmount, ont demandé à la population de Montréal de souscrire au fonds de la campagne de la Ligue antituberculeuse de Montréal, qui s'est ouverte samedi soir.

M. Maurice Duplessis

Le premier ministre de notre province souligne que le Québec est taxé par la tuberculose selon un pourcentage qui dépasse le taux de toutes les autres provinces. Le premier moyen de réduire notre taux de mortalité tuberculeuse est de découvrir ceux qui sont atteints par cette maladie et de les avertir à temps de leur mal. La Ligue antituberculeuse de Montréal, Inc., dont la campagne de souscription est maintenant ouverte, a entrepris cette tâche de dépister les cas de tuberculose.

Les résultats que la Ligue est à même de livrer au public attestent de la vigueur de l'attaque en cours. En dix mois de travail, durant 1944, les médecins et techniciens de la Ligue ont radiographié les poumons de 45,384 employés dans 25 industries, 1,916 cas suspects ont été découverts, parmi lesquels se trouvent 983 cas de tuberculose pulmonaire.

Des centaines d'ouvriers et ouvrières ont donc été avertis en temps d'un mal qui menaçait de compromettre leur santé. Grâce au travail de la Ligue, des milliers de citoyens se trouvent, dans une certaine mesure, protégés contre les dangers de la propagation de ce fléau.

Ce dépistage est un premier pas. Celui-ci étant accompli d'une façon aussi décisive, il est à prévoir que les autres mesures nécessaires à rendre plus efficace la lutte entreprise, viendront bientôt compléter et couronner l'œuvre de la Ligue.

Les citoyens de la métropole s'empressent certainement de faire de cette leur chose et souscriront aux fonds de la campagne de la Ligue en ayant conscience de contribuer à leur propre sauvegarde.

Son Exc. Mgr Charbonneau

Son Excellence l'archevêque de Montréal exprima la douleur qu'il ressentait à constater que notre province et plus particulièrement notre ville sont frappées, à tel point que plus de gens sont morts chez nous de cette maladie que nous n'avons perdu de soldats à la guerre durant une même période de cinq ans.

Mgr Charbonneau rappela les causes de ce mal: mauvaises conditions d'habitation et d'alimentation, abus des plaisirs et des boissons alcoolisées.

La tuberculose peut se guérir. Malheureusement, elle se tient cachée. Il faut aller vers le patient lui-même et lui faire prendre conscience de son état. Voilà ce que fait la Ligue Antituberculeuse de Montréal.

La Ligue Pan-Américaine du Canada

Le Dr Maurice Murphy souligne ce que cette organisation accomplit quant à nos relations avec le reste de l'Amérique

Au cours d'un bref séjour à Montréal, le Dr Maurice Murphy, de Toronto, secrétaire général de la Ligue Pan-Américaine du Canada, a fait connaître, lors d'une entrevue, le travail de la Ligue, spécialement quant à nos relations avec l'Amérique.

Le Dr Murphy s'intéresse depuis plusieurs années au mouvement interaméricain et il a beaucoup voyagé.

«La Ligue Pan-Américaine du Canada, dit-il, compte une année d'existence et déjà elle suscite un grand intérêt à travers tout le Canada. La Ligue est née du besoin d'un organisme national qui pèserait dans tout le pays les principes et l'idéal du panaméricanisme. Avec la guerre, le Canada s'est rendu compte de la nécessité de la solidarité continentale et il a jeté les yeux vers le sud, par-delà les États-Unis, où vivent cent cinquante millions d'habitants».

«Voyez-vous un rôle spécial pour les Canadiens de langue française», lui demanda-t-on.

«En effet, ils sont mieux préparés par leur formation à jouer un rôle de premier plan dans le mouvement interaméricain. La Ligue compte sur la collaboration des Canadiens français. Récemment, nous appelions l'un des vôtres, M. Hector C. Boulay, au poste de directeur national de la Ligue. C'est un homme énergique et dynamique et nous sommes heureux qu'il ait accepté de venir à la Ligue».

«Voudriez-vous nous parler du travail accompli par la Ligue?»

«Bien volontiers. J'ai moi-même visité plusieurs villes canadiennes et j'ai eu l'occasion de porter la parole sur la question du panaméricanisme. Actuellement nous sommes représentés dans sept provinces canadiennes. A notre secrétariat, nous accumulons une documentation qui est à la disposition de nos membres.

Nous sommes en contact avec la plupart des associations qui poursuivent des buts semblables aux nôtres. Il y a trois semaines nous avons envoyé à Washington notre directeur national, M. Hector Boulay, pour rencontrer Nelson Rockefeller, le coordonnateur des affaires interaméricaines. Cette mission a été couronnée de succès.

Au printemps, nous avons organisé un concours littéraire qui fut gagné par un Montréalais, le sergent paie-maitre Luc Laforce. Nous avons mené une enquête dans les universités canadiennes pour établir où en est, dans notre pays, l'enseignement des langues espagnole et portugaise. On publiera sous peu les résultats de cette enquête».

«Et quels sont vos projets pour l'avenir?»

«Ils sont nombreux, de nous dire en souriant le Dr Murphy. Nous promènerons une exposition interaméricaine dans tout le pays. Nous organisons un deuxième concours littéraire pour 1945. Nous aurons une équipe volante de conférenciers pour aller porter la parole devant des auditoires canadiens. Nous avons bien d'autres choses en vue mais, pour le moment, nous préférons ne pas en parler».

«Le programme est en effet des plus intéressants et nous espérons que vous aurez du succès». Sur ce, nous avons quitté le Dr Murphy et son ami, M. Hector Boulay. Avec deux personnes de cette trempe, la Ligue ne peut manquer de prendre un essor considérable.

Des missels et des Evangiles pour les soldats français

La campagne de souscriptions organisée par la Société catholique de la Bible du 1er au 30 septembre dernier, en vue de recueillir les fonds nécessaires à l'envoi de missels et d'Evangiles aux soldats de l'armée française, a recueilli la somme de \$5,017.95. C'est ce qu'annonçait le président de la Société, le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., à la dernière assemblée du conseil d'administration de cette société, tenue le 10 novembre dernier.

Comme on le sait, l'ambassadeur du Canada en France, le général Vanier, communiquait, il y a quelques temps, à S. E. le cardinal Villeneuve, O.M.I., une requête de Mgr Poggi, chef de l'Armée militaire française, demandant si le Canada ne pourrait pas venir en aide aux soldats français en leur faisant parvenir des missels et des Evangiles, manuels indispensables qu'il leur est absolument impossible de se procurer là-bas. Son Eminence chargea donc la Société catholique de la Bible de lancer une campagne à cette fin.

Grâce à la générosité des souscripteurs, la société est maintenant en mesure d'expédier aux troupes françaises 10,000 missels et 20,000 Evangiles. C'est là un résultat magnifique. Ce geste sera pour nos frères de France un témoignage non équivoque de la reconnaissance du Canada français envers leur pays.

En vue d'établir un vrai lien entre les donateurs et les soldats français qui reçoivent les missels et les Evangiles, une étiquette portant le nom et l'adresse du donateur, sera fixée à l'intérieur de la couverture de chaque manuel. Celui donc qui a souscrit \$1 aura son nom inscrit dans deux missels et 3 Evangiles; celui qui a souscrit \$5 aura

son nom inscrit dans 10 missels et 15 Evangiles; celui qui a donné \$5 aura son nom inscrit dans 100 missels et 150 Evangiles.

La société tient à remercier sincèrement les journaux, la radio et tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué au succès de la campagne. Elle invite encore ceux qui désiraient se joindre au groupe des souscripteurs à lui faire parvenir leur don aussitôt que possible. Il n'est pas trop tard. Comm.

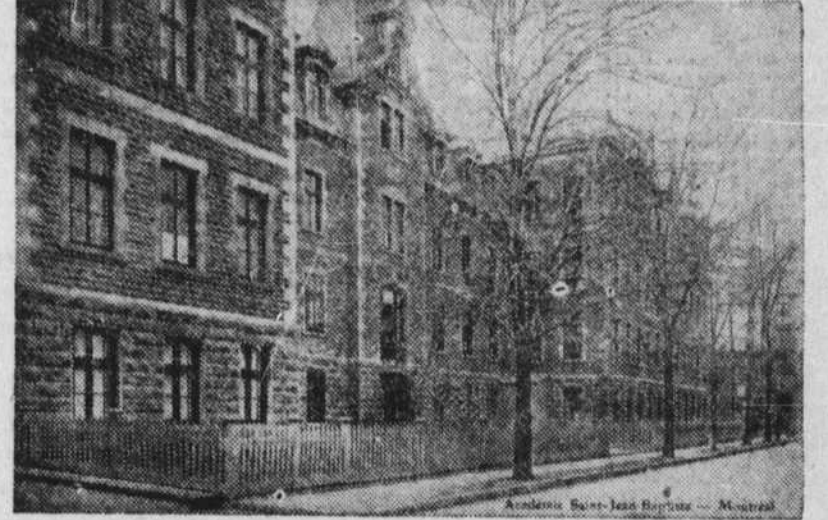
McNaughton approuvé par M. Gibson

Hamilton, 20. — Le ministre du Revenu national, M. Colin Gibson, a déclaré vendredi devant les membres de l'Association des femmes libérales, que le ministre de la Défense, le général McNaughton, avait

droit «à une occasion de démontrer la justesse de ses vues en matière de recrutement et de renforts». «Le général McNaughton a conçu et édifié notre armée actuelle sur une base de volontariat, et d'après son expérience, il a affirmé qu'il pouvait continuer à alimenter l'armée suivant ce même principe», dit-il.

Parlant des mobilisés, il a déclaré: «Actuellement, les mobilisés qui ont déjà reçu un bon entraînement militaire sont invités à passer à l'active. Le peuple ne connaît pas ces jeunes, il croit qu'ils manquent de courage. Cependant, des 15,000 hommes qui ont été appelés sous les armes cette année, plus de 10,000 ont opté pour l'active, et, depuis le jour «J», l'armée a été enrichie d'un plus grand nombre de volontaires que de mobilisés».

Le 60ème anniversaire de l'Académie St-Jean-Baptiste



Comme première phase à la série de célébrations projetées à l'occasion de ce jubilé de diamant, l'Association des Anciens élèves invite tous ceux-ci à une soirée, salles de l'Académie, 4290, ave Henri-Julien, ce soir, à 8 h. 15. Cette réunion, sera sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Couriol, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste. Le directeur actuel, le R. F. Jolicœur, C.S.V., et tout son personnel enseignant seront présents.

L'Acier Inoxydable

1934

S'ACQUIT UNE RENOMMÉE MONDIALE

QUAND, lors de son premier trajet, en 1934, le train Burlington "Zephyr" fila comme une flèche argentée de St. Paul à Chicago, la renommée d'un nouveau matériau de construction se répandit dans le monde entier. L'Acier Inoxydable était utilisé depuis 1916 mais, pour la première fois, sa force surprenante et ses propriétés de résistance à la rouille étaient utilisées par des dessinateurs et des techniciens modernes pour révolutionner la construction des chemins de fer. Ce nouveau train était complètement recouvert d'un blindage d'Acier Inoxydable (Nickel 8%, Chrome, 18%) si mince — et cependant si solide — que le poids et les frais d'exploitation furent réduits, et la durée du parcours raccourcie de plusieurs heures.

Peu de temps après, cet alliage fut employé dans les avions, les automobiles, les cuisines des hôtels et des hôpitaux, dans les industries de la pulpe et du papier, ainsi que dans celles du pétrole et des produits chimiques. Un nouveau débouché pour le Nickel, offrant d'innombrables possibilités pour le temps de paix, fut donc ainsi créé pour remplacer les marchés de temps de guerre qui avaient été perdus en 1918.

Aujourd'hui, le Nickel Canadien est encore consacré aux besoins de la guerre et, de nouveau, l'industrie du Nickel entrevoit l'avenir avec confiance. On a déjà fait des projets pour développer et accroître les anciens débouchés et les nouveaux qui se présenteront lorsque la paix sera signée, afin que l'industrie du Nickel puisse continuer, par sa propre initiative, à contribuer d'une façon plus étendue au bien-être du Canada.



Nickel Canadien
LES ACCOMPLISSEMENTS DU PASSÉ
SONT UN GAGE POUR L'AVENIR

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
25 KING STREET WEST, TORONTO

Elections chez les employés des Postes

L'Association des employés des postes du Canada, section Montréal, lors de la mise en nomination tenue le 28 octobre 1944, s'est choisie le conseil d'administration suivant, dont je proclame l'élection:

Conseil exécutif: 1er vice-président, M. Gérard Thériault; 2e vice-président, M. J.-A. Simons; 3e vice-président, M. A. Desrosiers; secrétaire, M. L. Théoret; secrétaire-adjoint, M. G. Lacasse; trésorier, M. A. Wagner; trésorier-adjoint, M. H. Bergeron; administrateur, M. G. Fillion; assurance-groupe, M. H. Cormier.

Directeurs: commis élément féminin, Mme B. Des-Cousineau; livraisons ville (jour), M. E. Montpetit; livraisons ville (soir), M. M. Bouchard; dépêches lettres (jour), M. W. Gaudet; dépêches lettres (soir), M. J.-M. Hogue; sixième plancher (2) M. J.-D. Rousseau; recommandation, M. P. Clermont; agents de transbordement: gare Bonaventure, M. J.-P. Bastien; gare Windsor, M. R. Provost; réception-expédition, M. G. Proulx; stations postales, M. A. Cloutier; Dogane postale-service public, M. D. Comtois; dépêches des journaux, M. Wm Gauthier, mécaniciens, M. E. Gauthier; auditeurs, M. L. Lanoix et M. Charles L'Heureux; contrôleur d'assurance, M. O. Lebrun.

La mise en nomination est différée pour les postes suivants: (1) 2e directeur, 6e plancher; (2) ouverture des malles; (3) courriers britanniques; (4) Place d'Armes; (5) directrice stations postales.

Président d'élection: Desziel Bouchard; secrétaire d'élection: Lucien Contant.

M. Guy Frégault à l'Amérique française

La première soirée-conférence de la Ligue Américano-Française, cette année, aura lieu mercredi soir prochain, le 22 novembre, au Cercle Universitaire. Le conférencier sera M. Guy Frégault. Son sujet: *Polémistes canadiens du siècle dernier*.

M. Frégault sera présenté par M. Pierre Baillargeon et remercié par Mme André Richard. La soirée commencera à 8 h. 30 précises.

Les membres et amis de la Ligue Américano-Française sont aussi invités à assister à l'exposition de toiles de jeunes peintres qui a lieu sous les auspices de la Ligue dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal, tous les jours, y compris les dimanches, de 10 h. du matin à 6 h. du soir, jusqu'au mercredi 29 du mois courant. Cette exposition a été organisée par le Quartier Latin.

Diplomate nazi privé de sa citoyenneté

Londres, 20 (C.P. Reuter). — Les Allemands ont annoncé que leur ministre à l'ambassade de Madrid, M. Walter Zechlin, a été privé de sa citoyenneté allemande. La nouvelle publiée dans la *Gazette officielle allemande* ne donne pas de raison, mais révèle la défection la plus importante jusqu'ici dans le service diplomatique de Hitler.

Comme ministre, M. Zechlin était apparemment à l'ambassade de Madrid le second de l'ambassadeur Hans Heinrich Dieckhoff, qui a été rappelé en Allemagne au début de septembre. En octobre Dieckhoff pourrait ne pas retourner à son poste, et en novembre ils ont dit qu'il n'y retournerait pas. On ne sait pas où se trouve actuellement M. Zechlin.

C'est un homme de 65 ans qui est entré dans le service diplomatique allemand il y a plus de quarante ans; mais il est plus connu pour son travail au service de presse du gouvernement du Reich sous la république de Weimar, de 1926 à 1932. Il était connu comme démocrate et lorsque les nazis ont pris le pouvoir, il a été envoyé comme ministre au Mexique puis il a pris sa retraite peu après; il a ensuite été rappelé au service pour prendre son poste de Madrid. On croit qu'il a été rappelé à Berlin en même temps que son chef à Madrid, et que son frère, M. Erich Zechlin, qui avait été ministre allemand en Finlande. La perte de citoyenneté suit normalement le refus d'obéir à de tels ordres.

La Société médicale à Sainte-Justine

La Société médicale de Montréal tiendra demain soir, le 21 novembre, à 9 h., une séance-clinique à l'hôpital Sainte-Justine, sous la présidence du Dr J.-U. Gardepy.

Après lecture et adoption du procès verbal de la dernière assemblée, l'on procédera à l'exécution du programme des travaux scientifiques, lequel est réparti comme suit: a) alimentation de la seconde enfance, Dr René Benoit; b) dermatites d'origine végétale, Dr C.-H. Trudeau; c) données récentes sur le traitement des scolioles graves, Dr J.-C. Favreau; d) la toux du point de vue du bronchologiste, Dr M. Bonnier.

Un goûter sera gracieusement servi par les autorités de l'hôpital, à l'issue de la séance. Tous les membres de la Société médicale et les médecins de la ville et des environs sont particulièrement invités à cette douzième réunion de la société.

Moulures Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LANC 2164

LA VIE SPORTIVE

Nos jeunes se sont mis en évidence

(Par X.-E. NARBONNE)

Les amateurs qui croyaient que le Canadien ne possédait qu'une seule bonne ligne d'attaque ont pu se rendre compte qu'ils étaient dans l'erreur samedi soir, lorsque le Bleu-Blanc-Rouge a reçu la visite des Bruins de Boston et que notre club a vaincu les protégés d'Arthur Ross par le compte de 6 à 3 dans une joute intéressante, rapide et dénuée de ruses.

Le fameux trio Richard, Lach et Blake a su mettre en évidence dès le début de la joute et a donné une bonne avance à notre club lorsque ces trois joueurs d'attaque ne cessèrent d'assiéger le territoire des visiteurs et qu'ils eurent réussi à compter deux points dans la première manche par l'entremise de Richard et Blake, avec le concours de Lach et Bouchard, mais c'est la petite ligne composée de Majeau, Gauthier et O'Connor, qui se mit le plus en évidence samedi soir au Forum car ces trois joueurs furent responsables de trois des six points des vainqueurs pendant que l'autre but du Tricolore était enregistré par Dutch Hillier, avec le concours d'Emile Bouchard. Majeau et O'Connor eurent la distinction de compter chacun un point en plus d'obtenir chacun deux assistances et ils furent les vedettes de la soirée. Le changement opéré sur l'alignement par Dick Irvin a eu son résultat, et le pilote du Canadien devra conserver cette ligne intacte dans les prochaines joutes et le Bleu-Blanc-Rouge connaîtra de bons résultats.

Sur la défense, Emile Bouchard et Frank Eddolls furent les deux plus solides protecteurs des buts défendus par Bill Durnan qui, de son côté, a su briller de nouveau dans les filets des Habitants.

Tous les autres joueurs du club local ont su faire leur part et ont largement contribué à la victoire du Canadien, qui s'est de nouveau affirmé supérieur aux Bruins et s'est maintenu en deuxième position dans la course au championnat de la ligue Nationale de hockey. C'était la sixième victoire du club montréalais et les deux seuls échecs subis à date furent aux mains des Leafs de Toronto, mais comme ce club a perdu les services d'une période indéfinie, les Habitants auront probablement l'occasion de prendre leur revanche sur les joueurs de Happy Day, lorsqu'ils iront rendre visite aux Leafs dans la Ville Reine, le 25 de ce mois.

Bill Cowley s'est de nouveau révélé excellent joueur en comptant un point et en obtenant deux assistances samedi, tandis que Cain et Crawford furent les autres compteurs des visiteurs.

La joute de samedi soir ne fut pas rude et seul Shevchuk reçut une punition majeure lorsqu'il frappa accidentellement Fernand Majeau sur la tête, lui faisant une légère entaille. Cinq autres punitions furent infligées par l'arbitre Chadwick pour des offenses mineures.

Le Canadien jouera sa prochaine partie à Boston demain soir, et l'instructeur Dick Irvin est confiant de vaincre de nouveau les salariés du gérant Arthur Ross et tout semble indiquer que notre club aura le même alignement que celui qui a vaincu les Bruins samedi soir.

Composition des équipes:

BOSTON. Buts: Bennett; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; ailes: Jennings et Cain. Subs.: Clapper, Shevchuk, Mario, Galland, Cupolo, Smith, Jackson, Gaudreault.

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Lamoureux et Bouchard; centre: Lach; ailes: Richard et Blake. Subs.: Eddolls, Field, Hillier, O'Connor, Gauthier, Chamberlain, Filion, Majeau.

Arbitres: Chadwick, Gravel et Mullins.

Première période
1 Canadien: Richard . . . 11.20
(Lach, Blake)

2 Canadien: Blake . . . 19.55
(Lach, Bouchard)

Pun.: Eddolls, Egan.

Deuxième période

3 Boston: Cain-Cowley . . . 1.22

4 Canadien: Majeau . . . 12.05
(O'Connor)

5 Canadien: Hillier . . . 14.49
(Bouchard)

6 Boston: Crawford . . . 19.01
(Jennings, Cowley)

Pun.: Field, Bouchard, Egan.

Troisième période

7 Canadien: O'Connor . . . 7.37
(Majeau)

8 Boston: Cowley-Jennings 14.11

9 Canadien: Gauthier . . . 17.38
(Majeau, O'Connor)

Pun.: Shevchuk, maj.

Le club Hershey bat Providence

Providence, 20. — Les Ours de Hershey ont défait les Rouges de Providence par 6 à 3 hier dans une intéressante partie. Le rapide ailier Strobel a été l'étoile des vainqueurs en comptant trois points, tandis que Gagné, Forget et Jack ont compté pour les perdants.

Le Saint-Hyacinthe est victorieux

St-Hyacinthe, 20. — Le club St-Hyacinthe a remporté une autre belle victoire en battant le camp militaire de St-Jérôme par 9 à 6. Tony Demers a été l'étoile de la joute en comptant trois points tandis que Claude Savaria en compta deux. Jacques Locas et Jean-Paul Denis ont été les meilleurs des perdants.

Fred Thurier a pu éviter la défaite

New-York, 20. — Les Rangers de

New-York ont pu quitter la dernière position de la Ligue Nationale de Hockey hier soir pour monter sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston à la quatrième place lorsque les hommes de Lester Patrick ont de nouveau annulé par 2 à 2 alors qu'ils étaient aux prises avec les Red Wings de Détroit, au Madison Square Garden.

Fred Thurier, de Montréal, a brillé sur l'équipe new-yorkaise car c'est grâce à ses deux points enregistrés à la deuxième période si les Rangers ont pu éviter la défaite.

Cette joute fut très rapide et les deux gardiens de buts Connie Dion et Ken McAuley ont été sensationnels dans leurs buts respectifs. Les Rangers n'ont pas perdu une seule joute durant les trois dernières parties et le duel de samedi soir a été disputé devant 14,811 personnes.

La première période fournit du jeu serré et après quinze minutes de jeu, Carl Liscombe compta le premier point de la joute sur une passe du vétéran Syd Howe. Dans cette période quatre punitions furent décernées, mais toutes mineures.

Les Red Wings de Détroit ont porté le score à 2 à 0 au début de la deuxième période, quand Murray Armstrong déjoua McAuley avec l'aide de Bill Quackenbush. Toutefois, au bout de 13 minutes dans cette période le joueur Fred Thurier se révéla un héros en déjouant Connie Dion deux fois en l'espace de 50 secondes. Il enregistra le premier avec l'aide de Scherza tandis qu'Otto Heller obtint une assistance sur son deuxième.

La troisième période a fourni plusieurs beaux exploits de la part des deux gardiens de buts, en effet, Dion et McAuley furent très efficaces dans leurs cages respectives et les clubs ne purent compter dans cette période finale.

Alignement des équipes:
DETROIT. Buts: Dion; défenses: Quackenbush et Jackson; centre: Armstrong; ailes: Ed. Bruneteau et McAtee. Subs.: Simon, Hollett, Liscombe, Howe, Grosso, Carveth, Lindsay, Woehy.

RANGERS. Buts: McAuley; défenses: Heller et McDonald; centre: De Marco; ailes: Warwick et Shuck. Subs.: MacDonald, Dill, Watson, Atanas, Cooper, Goldup, Thurier, Scherza.

Arbitres: Hedges, Babcock et Scherr.

Première période

1 Detroit: Liscombe-Howe . 14.30

Pun.: Dill, Woehy, De Marco, Howe.

Deuxième période

2 Detroit: Armstrong . . . 1.18
(Quackenbush)

3 Rangers: Thurier-Heller . 13.42

4 Rangers: Thurier-Heller . 14.32

Pun.: Hollett.

Troisième période

Aucun point.

Pun.: Quackenbush.

Le Valleyfield est vainqueur

Shawinigan-Les-Cluses, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont livré un beau duel aux Braves de Valleyfield hier, mais malgré tous leurs efforts, ils ont dû baisser pavillon devant leurs rivaux qui ont décroché les honneurs de victoire par le compte de 2 à 1 et par cet échec, les Cataractes sont descendus en dernière position dans la course au championnat de la ligue Interprovinciale de hockey, tandis que le Valleyfield est passé en deuxième position, un point en arrière des Volants de Cornwall.

La joute fut contestée du commencement à la fin et le point décisif fut enregistré alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer dans la période finale.

Boyer, aidé de Joannette, a réussi à déjouer le cerbère Thiffault pour le point qui donnait la victoire aux joueurs du gérant Leduc. L'autre but des Braves fut compté par Gibbons, sur une passe d'Archaubault pendant que Lupien évita le blanchissage aux Cataractes en enregistrant un point avec l'aide de Williamson et McIntyre.

Composition des équipes:

CORNWALL. Buts: Renaud; défenses: Dupuis et Tapin; centre: Carragher; ailes: Burr et Perron. Subs.: Hébert, Renaud, Proulx, Desroches, Marshall, Dugré, Savard et Lebrun.

LACHINE. Buts: Lemaire; défenses: Whitehead et Bean; centre: Payette; ailes: Morrow et Slater; subs.: Vallières, Thériault, Perreault, Chapman, Deschamps, Armand et Bourgie.

Première période

1 Lachine: Thériault . . . 4.50

2 Cornwall: Burr-Tapin-Perron . 14.17

3 Cornwall: Carragher-Perron . 16.09

Punitions: Bean, Hébert, Renaud, (majeure et mineure).

Deuxième période

4 Lachine: Morrow-Bourgie . 4.25

5 Lachine: Morrow-Vallières . 11.27

Punition: Vallières.

Troisième période

6 Lachine: Chapman-Deschamps . 1.15

7 Cornwall: Burr-Perron . 4.45

Punitions: Bean, Carragher (majeure), Thériault (majeure), Slater (majeure) Bourgie (majeure), (Tapin (2 majeure), Dupuis, 10 minutes, mauvaise conduite).

Deux parties au programme

La ligue de Défense nationale présentera son 2e programme de la saison ce soir. Ce circuit semble être populaire et présente des joutes très intéressantes. Dans la 1ère joute, les aviateurs rencontreront le club de l'armée, tandis que l'Université McGill fera face à la marine dans la 2e.

La première partie promet d'être très intéressante, car ces deux clubs alignent de très bons joueurs.

Ces deux équipes ont aussi subi la défaite lundi dernier, et nul doute qu'elles tenteront de remporter une victoire, pour se maintenir dans la lutte. La 2e joute, mettra la première place en jeu, alors que le McGill du Dr Bob Bell rencontrera la marine. Ces deux clubs ont plusieurs bons joueurs sur leur alignement.

Les Torontois conservent leur avance

Chicago, 20. — Les Leafs de To-

ronto ont fait une poussée dans la deuxième période de la partie d'hier soir en cette ville et ils ont pu enregistrer une autre victoire grâce au point obtenu dans la manche finale et c'est par le compte de 4 à 3 que les gars de la Ville Reine ont triomphé des Eperriers de Paul Thompson pour conserver la première position de la Ligue Nationale de Hockey, deux points en avant du Canadien, qui occupe le deuxième rang dans le circuit Dutton.

Babe Pratt, joueur de défense du club torontois, a largement contribué à la victoire des Leafs en comptant deux points au cours de la soirée, dont le but décisif à la manche finale.

Les Leafs jouent sans les services de leur fameux ailier, Sweeney Schirner, qui s'est gravement blessé à une jambe à Toronto, samedi, mais ils ont tout de même su afficher une magnifique tenue, surtout quand il le fallait et ils ont pu ainsi remporter une seconde victoire en deux joutes.

Les Eperriers ont pris une avance de deux points à la première période, mais les Leafs comptèrent trois points de suite dans la deuxième période et les Eperriers revinrent à la charge pour égaliser les chances. Toutefois, au milieu de la troisième période Babe Pratt intercepta une passe de Gus Bodnar et déjoua Karakas, pour donner la victoire à son club.

Alignement des équipes:
TORONTO. Buts: McCool; défenses: Backer et Pratt; centre: Kennedy; ailes: Hill et Davidson. Subs.: Hamilton, Carr, Metz, O'Neill, Bodnar.

CHICAGO. Buts: Karakas; défenses: Thoms et Seibert; centre: Smith; ailes: Mosienko et Horack. Subs.: Purp, March, Check, Coates, Harms, Fraser, Brayshaw, Mitchell.

Arbitres: Clancy, Meuris et Joe Springer.

Première période

1 Chicago: Smith . . . 2.51
(Mosienko, Seibert)

2 Chicago: Seibert . . . 6.54
(Brayshaw, Harms)

Aucun point.

Deuxième période

3 Toronto: Hamilton . . . 8.11
(Bodnar, Metz)

4 Toronto: Carr . . . 10.11
(Metz, Kennedy)

5 Toronto: Pratt-Bodnar . . 13.18

6 Chicago: Mosienko . . . 18.31
(Smith)

Pun.: Brayshaw.

Troisième période

7 Toronto: Pratt-Bodnar . . 8.43

Pun.: Thoms, Brayshaw (2).

Le Lachine gagne par un point

Lachine, 20. — Les Rapides de Lachine ont pu enregistrer une deuxième victoire hier lorsqu'ils eurent raison des Volants de Cornwall par un compte de 4 à 3 dans une joute régulière des séries de la Ligue Interprovinciale de Hockey et ils passèrent en troisième place dans le classement des équipes.

Jack Moreau s'est particulièrement mis en évidence dans cette joute car il enregistra deux points et se montra menaçant du commencement à la fin. Les autres points des vainqueurs furent enregistrés par Thériault et Chapman. Pour les vaincus Bobby Burr fut très efficace et compta deux buts pendant que Bobby Garagher mit l'autre point au crédit des Volants.

C'était la première partie locale pour les Rapides et ils ont su se montrer à la hauteur de leur position et plaire à la nombreuse assistance.

Composition des équipes:
CORNWALL. Buts: Renaud; défenses: Dupuis et Tapin; centre: Carragher; ailes: Burr et Perron. Subs.: Hébert, Renaud, Proulx, Desroches, Marshall, Dugré, Savard et Lebrun.

LACHINE. Buts: Lemaire; défenses: Whitehead et Bean; centre: Payette; ailes: Morrow et Slater; subs.: Vallières, Thériault, Perreault, Chapman, Deschamps, Armand et Bourgie.

Première période

1 Lachine: Thériault . . . 4.50

2 Cornwall: Burr-Tapin-Perron . 14.17

3 Cornwall: Carragher-Perron . 16.09

Punitions: Bean, Hébert, Renaud, (majeure et mineure).

Deuxième période

4 Lachine: Morrow-Bourgie . 4.25

5 Lachine: Morrow-Vallières . 11.27

Punition: Vallières.

Troisième période

6 Lachine: Chapman-Deschamps . 1.15

7 Cornwall: Burr-Perron . 4.45

Punitions: Bean, Carragher (majeure), Thériault (majeure), Slater (majeure) Bourgie (majeure), (Tapin (2 majeure), Dupuis, 10 minutes, mauvaise conduite).

Deux parties au programme

La ligue de Défense nationale présentera son 2e programme de la saison ce soir. Ce circuit semble être populaire et présente des joutes très intéressantes. Dans la 1ère joute, les aviateurs rencontreront le club de l'armée, tandis que l'Université McGill fera face à la marine dans la 2e.

La première partie promet d'être très intéressante, car ces deux clubs alignent de très bons joueurs.

Ces deux équipes ont aussi subi la défaite lundi dernier, et nul doute qu'elles tenteront de remporter une victoire, pour se maintenir dans la lutte. La 2e joute, mettra la première place en jeu, alors que le McGill du Dr Bob Bell rencontrera la marine. Ces deux clubs ont plusieurs bons joueurs sur leur alignement.

Partie nulle à Buffalo hier

Buffalo, 20. — Les Bisons de Buffalo et les Capitols d'Indianapolis ont fait partie nulle hier par 1 à 1, dans une joute qui fut marquée d'un beau duel de gardiens de buts. Yves Nadon a surtout brillé dans la cage des Bisons tandis qu'Art Lessard a compté le point du club de Shore et Sherritt a compté celui des Capitols.

Le Canadien a triomphé des Rangers

New-York, 20. — Les Habitants de Dick Irvin se sont maintenus en 2e position hier soir en enregistrant une autre victoire, aux dépens des Rangers de Lester Patrick, au Madison Square Garden, alors que les Montréalais l'emportèrent sur leurs rivaux par le compte de 6 à 2, devant plus de 15,000 personnes.

Tenus complètement en échec durant les trente premières minutes, les Canadiens sont furieusement revenus à la charge par la suite pour complètement débordier les Rangers au dernier engagement.

Pour la deuxième partie consecutive, Buddy O'Connor s'est mis en vedette pour les Canadiens. Il a compté les deux derniers points de la joute d'hier soir, les deux sur des passes de Fernand Majeau, pendant que Fernand Gauthier a aussi contribué au dernier point.

La grosse ligne des Canadiens refuse de céder le pas à qui ce soit et a aussi compté deux points hier soir Maurice Richard et Elmer Lach comptant les buts pendant que Richard a aussi obtenu un assist sur le point de Lach.

Les Rangers ont opposé une résistance surprenante aux Canadiens durant la première partie de la joute, ils débâtirent très rudement pour prendre les devants alors qu'Otto Heller déjoua Bill Durnan en moins de trois minutes avec l'aide de Grant Warwick et de De Marco, et trois minutes et demie plus tard, Chuck Scherza portait le score à 2 à 0 avec l'aide d'Otto Heller et de Fred Thurier.

Ce ne fut qu'au bout d'un tour à 13 minutes de la deuxième période que les Canadiens parvinrent à prendre Ken McAuley en défaut et Maurice Richard compta le point sur des passes de Toe Blake et de Léo Lamoureux.

Les Canadiens ne furent toutefois pas lents à égaliser le score à la 3e période, lorsque Frankie Edolls compta au cours d'une mêlée devant les buts de McAuley, mêlée que les minutes plus tard, Dutch Hillier donnait l'avance aux Canadiens lorsqu'il prit une belle passe de Bob Filion, pendant que cinq minutes plus tard, Buddy O'Connor enregistrait son premier but de la joute pour porter le score à 4 à 2 sur une passe de Fernand Majeau.

Un autre cinq minutes plus tard, et Lach compta le retour de Maurice Richard, pendant qu'une minute et 20 secondes avant la fin, Buddy O'Connor enregistrait son 2e point avec l'aide de ses deux coéquipiers, Fernand Majeau et Fernand Gauthier.

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Edolls et Field; centre: Lach; ailes: Richard et Blake. Subs.: Bouchard, Lamoureux, Hillier, O'Connor, Chamberlain, Filion, Majeau, Gauthier.

RANGERS. Buts: McAuley; défenses: Heller et Dill; centre: Watson; ailes: Atanas et Goldup. Subs.: K. MacDonald, Bucko McDonald, Warwick, Cooper, Thurier, De Marco, Scherza, Shuck.

Arbitres: Hedges, Babcock et Scherr.

Première période

1 Rangers: Heller . . . 2.54
(Warwick, De Marco)

2 Rangers: Scherza . . . 6.33
(Heller, Thurier)

Pun.: Atanas, Richard, Chamberlain.

Deuxième période

3 Canadien: Richard . . . 12.59
(Blake, Lamoureux)

Pun.: Heller, Filion.

Troisième période

4 Canadien: Edolls . . . 2.00

5 Canadien: Hillier-Filion . 6.05

6 Canadien: O'Connor . . . 11.05
(Majeau)

7 Canadien: Lach-Richard . 15.17

8 Canadien: O'Connor . . . 18.40
(Gauthier, Majeau)

Pun.: Dill, Bouchard, Lamoureux.

Arbitres: Hedges, Babcock et Scherr.

Première période

1 Rangers: Heller . . . 2.54
(Warwick, De Marco)

2 Rangers: Scherza . . . 6.33
(Heller, Thurier)

Pun.: Atanas, Richard, Chamberlain.

Deuxième période

3 Canadien: Richard . . . 12.59
(Blake, Lamoureux)

Pun.: Heller, Filion.

Troisième période

4 Canadien: Edolls . . . 2.00

5 Canadien: Hillier-Filion . 6.05

6 Canadien: O'Connor . . . 11.05
(Majeau)

7 Canadien: Lach-Richard . 15.17

8 Canadien: O'Connor . . . 18.40
(Gauthier, Majeau)

Pun.: Dill, Bouchard, Lamoureux.

Arbitres: Hedges, Babcock et Scherr.

Première période

1 Rangers: Heller . . . 2.54
(Warwick, De Marco)

2 Rangers: Scherza . . . 6.33
(Heller, Thurier)

Pun.: Atanas, Richard, Chamberlain.

Deuxième période

3 Canadien: Richard . . . 12.59
(Blake, Lamoureux)

Pun.: Heller, Filion.

Troisième période

4 Canadien: Edolls . . . 2.00

5 Canadien: Hillier-Filion . 6.05

6 Canadien: O'Connor . . . 11.05
(Majeau)

7 Canadien: Lach-Richard . 15.17

8 Canadien: O'Connor . . . 18.40
(Gauthier, Majeau)

Pun.: Dill, Bouchard, Lamoureux.

Arbitres: Hedges, Babcock et Scherr.

Première période

1 Rangers: Heller . . . 2.54
(Warwick, De Marco)

2 Rangers: Scherza . . . 6.33
(Heller, Thurier)

Pun.: Atanas, Richard, Chamberlain.

Deuxième période

3 Canadien: Richard . . . 12.59
(Blake, Lamoureux)

La campagne de souscription du Bloc populaire

Me Paul Massé lance un appel à la population — Les vieux partis sous la tutelle des puissances d'argent, au moyen de la caisse électorale — Politique à double jeu

Me Paul Massé, président de la campagne de souscription du Bloc populaire canadien, a prononcé une causerie hier soir à la radio. Il a lancé un appel à la population pour recueillir les fonds nécessaires à la prochaine campagne électorale fédérale et assurer en même temps l'indépendance complète du Bloc de toute ingérence des puissances d'argent.

"L'imminence de décisions extrêmement importantes à Ottawa, dit Me Massé, et l'approche des élections fédérales font de nouveau fermenter dans les esprits et dans les cœurs de tous les patriotes canadiens le désir de faire quelque chose pour nous libérer de la dictature économique et de son corollaire naturel, que dis-je, de son abaissement nécessaire, l'impérialisme militaire".

Il rappelle que les 4 et 5 novembre dernier l'état-major du Bloc a décidé unanimement d'organiser dès maintenant la prochaine lutte fédérale, que dans tous les comités on a commencé à préparer les cadres et que l'on se prépare à recueillir les fonds qui constitueront la caisse électorale.

Cette campagne de souscription auprès du peuple offre un caractère inédit auquel les vieux partis ne nous ont pas habitués.

"Justement, dit Me Massé, toute campagne électorale est une période où le contribuable peut enlever la mainne que les trusts voulaient bien faire passer par la caisse des vieux partis, ou au moins endormir ses soucis provenant de la feuille d'impôt dans l'alcool payé par des financiers qui ne lui veulent pas de bien et se préoccupent beaucoup plus de contrats du gouvernement que du sort des classes laborieuses. Inutile de s'étonner que des gouvernements élus grâce à la "finance" des monopoles et des gros hommes d'affaires soient les serviteurs de la "finance". Inutile de s'étonner qu'ils voulaient leurs meilleurs efforts à passer des lois et à entreprendre toutes sortes de projets qui favoriseraient sciemment leurs commanditaires, quitte ensuite à déployer tout leur talent à réaliser des prodiges d'habileté douteuse pour faire avaler lois et projets au bon peuple qui s'imaginait pouvoir toujours chloroformer".

Le Bloc Populaire, quand il a formulé son programme, ne se faisait pas d'illusions sur la grandeur de la tâche. "Démolir les vieux partis serait chose facile s'il ne fallait pas lutter contre la caisse électorale, et si tant de gens par ailleurs bien pensants et capables de rendre de réels services à leur pays, savaient mettre l'intérêt de la patrie au-dessus de leur intérêt personnel". Mais loin de reculer devant l'obstacle, celui-ci doit au contraire stimuler le courage afin de libérer enfin le peuple de la tutelle des vieux partis, le débarrasser de la dictature économique et de l'impérialisme. C'est pourquoi le Bloc a décidé d'organiser dès maintenant la prochaine lutte fédérale. Il faut que tout de suite "dans chaque village, dans chaque paroisse, tous ceux qui veulent une politique vraiment canadienne s'abouchent les uns avec les autres, qu'ils se réunissent par petits groupes, qu'ils fondent des comités, bases de toute organisation politique. Il faudrait ensuite qu'on se réunisse par groupes de comités, qu'on élise des responsables et qu'on constitue une association du Bloc dans chaque comté. Il faut qu'on trouve les moyens de financer ou commander la campagne électorale quand le temps sera venu".

"Il y a dans chaque comté assez de patriotes éclairés et désintéressés, pour que le Bloc n'ait pas besoin d'avoir recours aux méthodes des vieux partis pour monter au pouvoir. Si nous voulons des députés indépendants des puissances d'argent, des députés qui représentent en Chambre les intérêts de leurs électeurs, il faut que les gens intéressés, le peuple, fassent en sorte que leur futur représentant ne soit pas obligé de se lier d'avance, de s'attacher les mains, le cœur et l'esprit par l'intermédiaire de cette invention diabolique qu'on appelle la caisse électorale".

"Qu'on choisisse dans chaque comté l'homme le plus digne en même temps que le plus compétent, et qu'on en fasse le porte-étendard du Bloc Populaire Canadien. Qu'on lui fournisse ensuite les moyens de se faire élire sans l'argent des trusts et malgré l'argent des trusts. Enfin, qu'on agisse vite, qu'on agisse immédiatement. Quand la campagne électorale sera déclenchée, il sera trop tard pour bâtir des organisations. Car vous serez débordés par toutes sortes d'autres problèmes".

Me Massé rappelle comment le Bloc a recueilli aux récentes élec-

Choses d'Ottawa

(suite de la première page)

haut commandement impérial. Pour ménager l'amour-propre des Canadiens, on a cependant confié au général Crerar une grande unité qui porte le nom de 1ère armée canadienne, mais qui compte en outre de nos propres divisions, comme les bulletins le rappellent souvent, des troupes anglaises, polonaises, belges, hollandaises et tchèques.

Pour autant qu'on le sache, puisque l'on s'est efforcé de faire le silence sur toute l'affaire, le premier ministre King aurait alors sacrifié le général McNaughton aux nécessités de la politique canadienne ou de la politique impériale. Il aurait brisé ce qui devait être le grand rêve de sa vie. Il lui aurait fait perdre le fruit de tous les efforts qu'il avait prodigués pour faire des troupes canadiennes une armée d'élite dont les divisions dispersées se sont d'ailleurs fort distinguées sous le commandement d'autres officiers. Il lui aurait enlevé, à la veille même de la grande offensive, l'occasion de s'immortaliser à la tête d'une armée canadienne victorieuse.

Comment expliquer alors le retour triomphal du général McNaughton, soudainement rappelé de sa retraite pour prendre la direction de tout l'effort de guerre canadien? Est-ce que M. King a estimé qu'il lui devait une sorte de réparation et de réhabilitation? Est-ce qu'il a simplement jugé de bonne guerre de jouer le général McNaughton contre ceux qui avaient réussi à obtenir sa tête, le colonel Ralston, le général Stuart et les autres officiers supérieurs qui ont donné leur démission depuis son entrée au ministère de la Défense nationale? Il n'est pas facile de savoir si le général McNaughton est pour M. King une réhabilitation désirée et préparée depuis longtemps ou un expédient politique pour sortir d'une impasse.

Pourquoi M. McNaughton a-t-il jugé à propos d'accepter l'offre du chef politique qui l'avait apparemment laissé tomber? Il est assez peu probable que pour un militaire de carrière comme le général McNaughton un portefeuille ministériel puisse apparaître comme une compensation suffisante pour la perte d'un commandement qui équivalait à une occasion unique de se couvrir de gloire sur le champ de bataille. Il a pu accepter pour saisir l'occasion de prendre sa revanche contre la coterie politico-militaire qui lui a fait retirer son commandement. Il a plus probablement accueilli cette invitation comme une nouvelle occasion de servir utilement la cause à laquelle il s'était voué, de mettre à exécution une politique de recrutement de l'armée qu'il tenait pour essentielle.

Dans l'un des premiers discours qu'il a prononcés devant les anciens combattants de la Légion, le général McNaughton nous a fait, en effet, des confidences intéressantes sur son rôle passé et les motifs de sa confiance au système du volontariat. Il a révélé que c'était lui qui avait recommandé au gouvernement le système du volontariat au début de la guerre. Il a révélé qu'il avait commencé dès après l'autre guerre, sous la direction de feu le général sir Arthur Currie, de travailler à l'élaboration d'un plan qui permettrait la création rapide d'une armée canadienne au cas d'une autre guerre. Il a rappelé toute l'hostilité qu'il avait rencontrée dans l'entre-deux-guerres lorsqu'il s'était agi de conserver ce qui devait être le noyau de la future armée canadienne. Pour bien comprendre la mélancolie de ces réflexions, il faut se reporter à la période où l'on élucidait en Chambre le budget de la défense nationale qui dépassait à peine les dix millions de dollars, comment les libéraux dénonçaient en 1935 la construction de quelques casernes à titre de travaux de chômage comme une manifestation de militarisme.

Le général McNaughton n'a pas été, dans ses confidences, aussi explicite qu'on aurait pu le soupçonner. Il est cependant bien permis de croire que c'est au point de vue strictement militaire qu'il a enripé la tâche que lui avait confiée sir Arthur Currie et qu'il a plusieurs années plus tard recommandé au gouvernement d'adopter le système du volontariat. Il est très probable qu'il ne s'est pas soucie de préoccupations impérialistes, autonomistes ou conscriptionnistes pour élaborer son système de recrutement, mais qu'il a simplement recherché à la lumière de l'expérience de la dernière guerre le meilleur rendement du point de vue strictement militaire.

Il n'est pas impossible que le général McNaughton et le premier ministre King se soient rencontrés sur le terrain du volontariat après avoir suivi des routes fort différentes. Ils ont pu oublier tous deux les mauvais souvenirs des jours où fut limogé le général McNaughton pour ne songer qu'à des nécessités plus pressantes. L'officier peut obéir à des considérations techniques qui le jugent impérialiste pendant que le politicien obéit à des considérations électorales non moins impérieuses. Qui aura l'audace de chercher à déterminer de quel poids peut bien peser, dans toutes ces combinaisons, le véritable patriotisme canadien?

Pierre VIGANT

L'actualité

(suite de la première page)

boiteux, aux estropiés, aux manchots, aux...
— En as-tu encore long sur ta liste? Je pourrais lui faire de deux dans un?

... aux cardiaques, aux asthmatiques, aux bronchitiques, aux angineux, aux migraineux, aux...
— Veux-tu bien fermer ta gueule, aux désespérés, aux découragés, aux désillusionnés, aux...
Emporté par son zèle, lancé dans son énumération péle-mêle des infirmités de ce pauvre monde, le bougre ne se rendait pas compte qu'il en était arrivé à la mention

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

La première étape dans l'apostolat

Par Emile Morin, P.M.E.

La fête du Très Saint Rosaire est pour nous une grande fête, car en plus de rappeler à notre esprit notre Mère du ciel, elle correspond aussi au jour anniversaire de notre arrivée à Cuba. Ce jour béni où il nous a été donné de réaliser complètement notre idéal missionnaire et où dans le fond de notre cœur nous avons pu dire effectivement à Dieu: "J'ai tout quitté; Seigneur, me voici! Que voulez-vous de moi?"

Il est donc bien légitime de jeter aujourd'hui un coup d'oeil sur le passé pour voir le travail accompli avec la grâce de Dieu, remercier l'Auteur de tout bien, et surtout pour nous encourager à marcher toujours de l'avant.

A mon arrivée à San-Antonio un premier travail s'imposait: la restauration de l'église qui était dans un état pitoyable, signe évident de l'absence du pasteur et de l'abandon des âmes. Grâce à la générosité de S. E. Mgr l'archevêque et avec l'aide des parents et amis du Canada ainsi que la coopération des fidèles, le 13 juin l'église de San-Antonio resplendissait comme au jour de sa bénédiction.

Seulement, ce n'était pas tout. Il fallait aussi restaurer le temple du Saint-Esprit dans les âmes. Ce geste de la réfection de l'église me valut la sympathie des gens, car les Cubains, même s'ils ne pratiquent pas, sont très orgueilleux de leur titre de "catolico" et, comme tels, aiment à avoir une belle église. Le terrain se trouvait ainsi à demi préparé; c'était déjà beaucoup.

Je commençai d'abord par l'organisation des cours de catéchisme, où mieux, la formation de quelques bons catéchistes. Etant donné l'étendue de mon territoire, il m'était en effet impossible à moi seul de suffire à la tâche. Alors avec quelques bonnes âmes j'ai organisé une association dite catéchistique. Le travail des membres consiste à réunir les enfants, à leur faire apprendre de mémoire la leçon donnée et aussi, parfois, à distribuer images et même caramels pour encourager les moins vaillants. Quant à moi, je n'ai plus ensuite qu'à expliquer la leçon. Et quelle n'est pas ma joie de posséder maintenant, grâce à ce système, six centres d'instruction catéchistique, fréquentés par 350 enfants environ!

Je m'occupai ensuite des jeunes gens. Mais là, le travail présentait plus de difficultés. Comme pas un ne venait à l'église, je dus aller les chercher là où ils étaient, c'est-à-dire au terrain de "baseball". Initié en cela mon confrère, le Père Jacques de Charette, je me suis mis à jouer avec eux. Ce fut tout un événement! Voyez-vous ça? Un curé "pelotero"... Croyant alors que la "pelota" m'intéressait au suprême, ils s'empressèrent de me parler de leurs projets futurs et d'offrir à former une équipe qui porterait le nom de "Juventud Católica". J'acceptais avec plaisir tout cela, après leur avoir expliqué ce que c'était que la jeunesse catholique, je leur dis que s'ils voulaient

porter ce nom ils devaient en accomplir aussi tous les devoirs. Les adhérents furent si nombreux que je dus former trois clubs. L'équipe dite "Juventud Católica", qui a pour mission de donner l'exemple aux autres, fut formée des meilleurs sujets.

Peu après, devant la bonne volonté, la persévérance de ces jeunes, je les organisai en mouvement d'action catholique. Chaque semaine, ils ont leur réunion, dont je profite pour leur parler de notre sainte religion et leur faire connaître ainsi petit à petit le message du Christ. Je puis compter maintenant sur quatorze d'entre eux, qui accomplissent réellement tous leurs devoirs religieux, et parmi ces devoirs celui de l'assistance à la messe du dimanche.

Il me faudra toutefois faire attention à ce que mon organisation de jeunes ne reste pas seulement sportive. L'autre jour, je rencontre un jeune homme et, chemin faisant, je lui demande: "Pourquoi n'entres-tu pas, toi aussi, dans l'Association de la jeunesse catholique?" Savez-vous ce qu'il m'a répondu? "Pardonnez-moi, je ne sais pas jouer à la "pelota". Espérons qu'avec le temps et surtout la grâce, on finira par comprendre que derrière le baseball il y a le bon Dieu à aimer et à servir!"

Quant aux jeunes filles, le travail n'était pas aisé non plus. Le problème était de trouver un moyen pour les réunir. Tout de même l'exemple des jeunes garçons en a décidé quelques-unes que j'ai pu aussi ramener à l'église.

Restent maintenant les adultes. Je n'ai pas encore commencé à les grouper en associations. Je me suis contenté de former quelques bons sujets qui entraîneront les autres dans l'association des "Caballos Católicos" (Chevaliers catholiques) pour les hommes ou dans celle des "Damas de la Caridad" pour les dames.

Chers parents et amis, venez donc de lire le résumé de mes activités pour la première année de missions. Comme vous le voyez, sans la grâce de Dieu, il nous est impossible de faire un travail vraiment durable. Aussi vous voudrez bien, n'est-ce pas, par vos prières et vos sacrifices, féconder notre apostolat.

Quelques jours après que ces lignes eurent été écrites un violent ouragan passa sur l'île de Cuba et fit partout beaucoup de dégâts. Mon église est presque dans le même état qu'elle était à mon arrivée. Le toit est brisé à plusieurs endroits. En somme c'est le travail de six mois détruit en quelque huit heures. Mais il n'y a pas lieu de se décourager. Le travail réalisé dans les âmes reste, ça suffit pour me consoler. Les autres choses viendront par surcroît comme elles sont déjà venues, n'est-ce pas?

Je demande à la Vierge du Très Saint Rosaire de vous bénir et de vous protéger.

des états d'âme dont j'ai précisé ment à me plaindre. Aussi a-t-il dû poursuivre devant les tribunaux le reste de sa tirade; car avant que ma hargne ne tournât à l'apoplexie, j'avais jugé bon de fléchir prestement.

J'ai décidé par la suite, réflexion faite, de garder mon café et de ne plus revoir Gaudioso.

Edouard BIRON

Bloc-notes

(suite de la première page)

de l'ancien ministre et sénateur Siegfried, grand industriel alsacien qui opta pour la nationalité française après la guerre de 1870.

O. H.

Le couvre-feu

Un règlement municipal impose le couvre-feu aux enfants de Montréal.

Ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de quatorze ans ne peuvent circuler dans les "rues, ruelles et places publiques de la ville, entre neuf heures du soir et cinq heures du matin le lendemain (heure normale de l'est)", sauf pour se rendre de chez eux à leur domicile ou à l'école.

La loi punit les contrevenants par une amende de \$2 et une détention qui ne doit pas dépasser deux jours; cette punition atteint "le père, la mère ou le gardien de l'enfant"; ce dernier en est exempté. Comme il est logique, on désire peiner les personnes responsables de la garde de l'enfant vagabond. Mais cette réglementation ne semble pas observée avec une grande rigueur.

"Depuis l'application du règlement, les contraventions furent nombreuses, et d'après les renseignements puisés à bonne source, de mai à septembre 1943, la police a rapporté 3,843 cas différents", écrit à ce propos Me Armand Mathieu dans la Revue du Barreau.

"Pour faire respecter encore plus efficacement ce règlement, pour qu'on ne pas faire appel, sans frais additionnels, aux employés municipaux", ajoute le conseiller municipal Mathieu, qui propose d'étendre la législation du couvre-feu à toute la province, suivant l'exemple d'Ontario dont les Statuts renferment une loi en cette matière.

125,000 contre 118,000

Le Devoir publiait dernièrement une information du plus haut intérêt au sujet de la proportion des votants montréalais aux élections municipales, au regard des races. La population totale de la ville de Montréal est évaluée à 920,000 habitants; les Canadiens français comptent sur ce chiffre pour une proportion d'environ 66 pour cent mais la prédominance de l'élément

canadien-français est loin d'atteindre ce pourcentage du point de vue électoral.

Voici comment cela s'explique: "Si l'on prend les statistiques montréalaises de 1942, lit-on dans le Devoir du 15 novembre, on constate que sur une population de 920,000 habitants, telle que comptée par la municipalité, il y avait 243,600 électeurs et la proportion de la population canadienne-française était évaluée à 64 p.c. Par contre, sa proportion quant au nombre de votants, est moindre, précisément parce que ses familles sont nombreuses. En fait, alors qu'il y a un votant par 3.73 unités de population, la famille canadienne-française compte près de cinq unités par famille et l'on sait qu'au municipal, du moins dans la famille canadienne-française, il n'y a guère que le chef de famille qui soit légalement qualifié pour exercer le droit de suffrage civique. Il en résulte que pour le reste de la population, la proportion des votants est beaucoup plus grande.

"Si l'on fait le calcul sur les chiffres de 1942, on aurait, sur un total de 243,600 électeurs civiquement qualifiés, environ 125,000 électeurs municipaux canadiens-français contre 118,000 d'autres races".

Donc, si les Canadiens français de Montréal sont considérablement plus nombreux que leurs concitoyens des autres races, le chiffre de leurs électeurs municipaux ne dépasse que de quelques milliers le nombre des électeurs anglais, juifs, italiens, polonais ou grecs: 125,000 votants canadiens-français contre 118,000 d'autres races; et les dernières compilations qui serviront à l'élection du 11 décembre ne modifieront pas cette proportion.

Les candidats à la mairie — puisque le maire est élu par l'ensemble de l'électorat montréalais — devront tenir compte de ces chiffres dans les calculs de leurs chances électorales.

Louis ROBILARD

20-XI-44

Bulletin des Postes

(1) Des incendies détruisent des dépôts pour les troupes. — Le 20 octobre, à Montréal, et le 28 octobre, à Saint-Jean, N.-B., des incendies se sont déclarés dans la cale de navires renfermant des milliers de sacs de dépêches dont la plus grande partie était des cadeaux pour les forces armées outre-mer.

Bien des causes sont à l'origine des incendies et il est possible que ceux qui ont détruit les colis de Noël pour outre-mer sont dus à une chose que des allumettes ou des substances inflammables renfermées dans des colis des soldats. On a, au Canada, deux beaux frères: J.-Ernest Stanton et W. Echnard; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

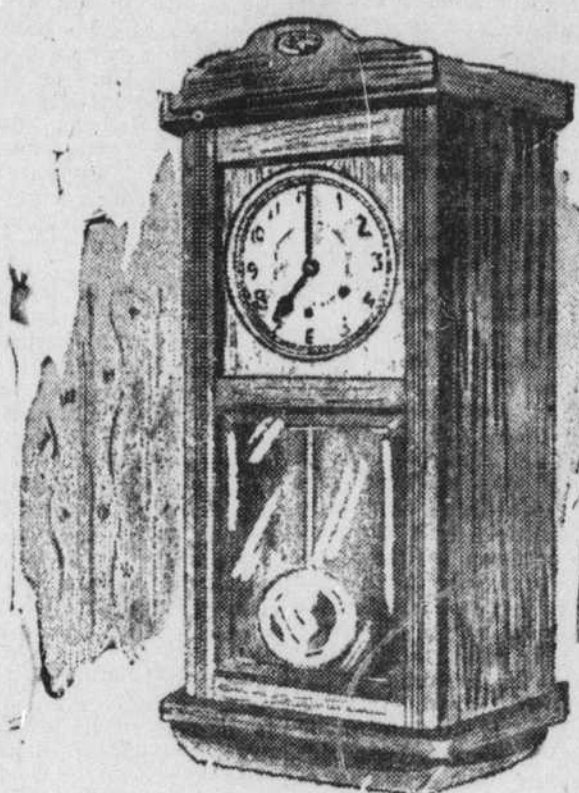
Après de brillantes études au séminaire de Québec, M. Laflamme commençait sa carrière journalistique aux États-Unis où il devenait rédacteur en chef de la Tribune à Woonsocket et, par ce fait, l'un des grands champions de la langue française dans ce pays. Il revint au Canada, à Québec, pour entrer à la rédaction de l'Action catholique qu'il quitta quelques années plus tard pour fonder la Revue Franco-Amé-

OUVERTS de 10 h. à 6 h. 30 tous les jours samedi compris.

DUPUIS

L'heure des "Etrennes"

... va bientôt sonner, voici une horloge qui sera reçue avec plaisir



45.00

Conditions de paiement en comptant avec les ordonnances de la CPCTC.

Horloges murales très belles et très décoratives dont le boîtier est d'un beau fini noyer.

CARILLON "WESTMINSTER" très harmonieux et agréable à entendre dans une maison. Mouvement de qualité portant la garantie DUPUIS.

Autres horloges et pendules à prix variés.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



AU ROYAUME DES JOUETS les personnages que vous aimez: PÈRE NOËL et la FÉE DES ÉTOILES reçoivent de 10 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

PÈRE NOËL a une bonbonnière-souvenir pour chaque visiteur ou visiteuse. Entrée: .05

LA FÉE DES ÉTOILES remet à chaque enfant une boîte-surprise. Entrée: .25

AU ROYAUME DES JOUETS DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

souciante, indifférence ou négligence, n'ont pas réalisé tout le danger.

Il n'existe pas d'allumettes de "sûreté" pour la poste. Les gens qui insèrent des allumettes ou des substances inflammables de n'importe quelle sorte dans les colis, risquent la vie des hommes de la marine marchande, l'incendie des bateaux en mer, avec toutes ses horreurs, et se rendent responsables d'un acte criminel.

Les maîtres de poste sont instamment priés de réveiller, de toute façon possible, la conscience du public afin de prévenir le danger auquel sont exposés beaucoup de personnes par suite de l'insertion de substances inflammables dans les colis.

(2) Service des dépêches pour la France. Le service des dépêches pour la France a maintenant été étendu aux lettres personnelles et d'affaires ne pesant pas plus d'une once. La restriction aux cartes postales non illustrées n'existe plus.

Le service comprend toute la France, sauf les départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône, du Doubs, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, et le territoire de Belfort.

Les lettres d'affaires seront restreintes, jusqu'à nouvel ordre, aux lettres de renseignements. Il ne doit pas se faire de commerce proprement dit.

M. J.-L.-K. Laflamme décédé à 71 ans

Figure bien connue dans le monde du journalisme

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. J.-Léon-Kenneth Laflamme, décédé que son gendre, M. Georges Porcheron, hier matin, à l'âge de 71 ans. Lui survivaient sa femme, née Rouillard (Jeanne); une fille, Mme Georges Porcheron, et un petit-fils, Jean; trois sœurs: Philomène, Anna et Maria, cette dernière religieuse au Brésil; trois frères: Onésime, Joseph et Clovis; deux beaux-frères: J.-Ernest Stanton et W. Echnard; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Après de brillantes études au séminaire de Québec, M. Laflamme commençait sa carrière journalistique aux États-Unis où il devenait rédacteur en chef de la Tribune à Woonsocket et, par ce fait, l'un des grands champions de la langue française dans ce pays. Il revint au Canada, à Québec, pour entrer à la rédaction de l'Action catholique qu'il quitta quelques années plus tard pour fonder la Revue Franco-Amé-

LE Dr J. C. MEAKINS



Le Dr J. C. Meakins, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université McGill et co-président de la division de la province de Québec de la Ligue canadienne de Santé, dont l'assemblée annuelle sera tenue jeudi et vendredi prochains, à l'hôtel Windsor.

Plus tard, il devenait secrétaire de MM. Nantel et Blondin lors de la dernière guerre, puis de M. Durand, ancien ministre. Bien connu dans les milieux politiques, M. Laflamme laisse de nombreux amis.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons funéraires Bonnier, Dugas et Bonnier, 3503, rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 h. à l'église de l'Immaculée-Conception. Le Devoir transmet à la famille en deuil l'expression de ses condoléances.

Dans la construction maritime

M. Roy M. Wolvin est devenu le plus important constructeur de navires au pays et il annonce l'organisation de The Canadian Shipbuilding and Engineering Limited. Cette nouvelle entreprise prendra le contrôle des quatre compagnies dans lesquelles lui et ses associés sont intéressés.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: Belair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSÉY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est. S.-CATHERINE Livraison partout direction de nos serres-chaudes. PL. 1786-1787

BERNIER & SES FILS LE RANCH MONTAGNE 465 ST-JULIEN MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOUS SAISONNAGES & COUTURES BE. 2531-2